

# La déperdition scolaire n'est pas une fatalité

Par Ahmed Tessa (P. 6 et 7)



Edition du Centre - ISSN IIII - 0074

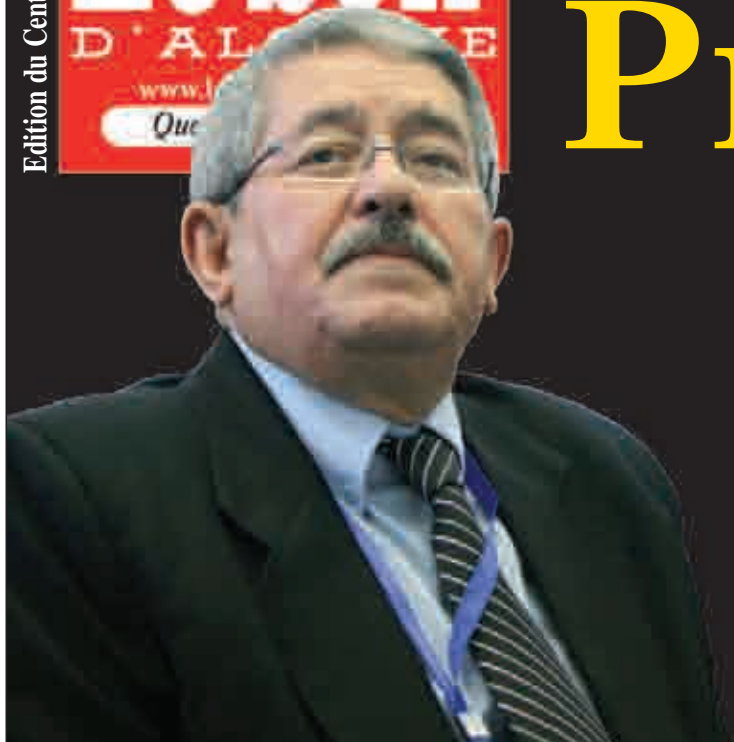


## ● QUELQUES SEMAINES APRÈS LE RETOUR DE OUYAHIA À LA TÊTE DU PARTI

# Premières purges au RND

● Pas moins de quatre coordinateurs de wilaya ont d'ores et déjà été «remerciés» par le successeur de Bensalah.

PAGE 3



### Le Bonjour du «Soir»

#### Halte aux cheïkhs enragés !

Israël est tranquille. Daesh combat à sa place. Les canons, au lieu d'être dirigés vers Tel-Aviv, tonnent sur Aden et Damas ! Des musulmans tuent des musulmans. Des Arabes tuent des Arabes. Rappelez-vous : dès la chute de Saddam, les sionistes présentaient un plan de reconfiguration du Moyen-Orient. Pour l'Irak, on prévoyait trois Etats : kurde, sunnite et chiite. Retour à 2015 : par la terreur, Daesh n'est-il pas en train de tracer les pourtours de ces trois mêmes Etats ? Par extension, l'effet dominos précipite l'effritement des autres républiques. Tous les moyens sont bons pour créer le chaos ; on exploite les rivalités ethniques, religieuses et tribales. Et quand nous appelons à la vigilance concernant les luttes ethniques dans et autour de Ghardaïa, nous savons de quoi nous parlons.

La haine contre la communauté mozabite est alimentée par les mêmes arguments qu'on retrouve dans la nouvelle guerre «sainte» du Moyen-Orient. Sunnites contre chiites là-bas. Malékites contre Ibadites ici. Halte donc à l'esprit de division et à l'incitation au meurtre ! Ghardaïa est algérienne et musulmane. Point barre !

Suite en page 3

## ● MOSQUÉES SOUS CONTRÔLE DES SALAFISTES

### Les autorisations de prêcher ne seront pas renouvelées

● Les 55 mosquées où officient des imams ne respectant pas le référent religieux national sont sous contrôle, rassure le ministère des Affaires religieuses. Les imams salafistes y sont identifiés et signalés aux services de sécurité. Pour s'en débarrasser, le département de Mohamed Aïssa ne leur renouvellera pas les autorisations de prêcher.

PAGE 3



Photo : DR

## ● URGENCES HOSPITALIÈRES

### Quelle parade contre la surcharge ?

● Les services des urgences hospitalières souffrent d'une fréquentation trop importante, voire record durant le mois de Ramadhan. Outre les «vrais» cas médicaux urgents, ces services accueillent toutes sortes de patients qui ne présentent pas forcément des signes élevés de gravité. Des cas loin d'être urgents qui, selon le ministère de la Santé, doivent être pris en charge par les services de santé de proximité. Cependant, entre le malade et ces structures, la confiance est loin d'être établie. Quelle parade face à cette situation ?

PAGE 5





## Plus barbare ?

Il y a quelques années, un intellectuel malien affirmait que les barbares qui sévissaient dans son pays ne pouvaient pas être maliens comme lui. Ils venaient forcément d'Algérie où, comme chacun sait, on a la barbarie innée. Il ne pouvait pas admettre que les siens sombrent dans cette négation totale d'humanité qui pousse à commettre des crimes abominables comme les actes terroristes que l'on voit.

Il y a quelques années aussi, sur une plage de la Tunisie de Ben Ali, taiseuse mais stable au moins, à Sidi Bou Saïd plus exactement, un différend avec un voisin tunisien a conduit à une dispute. Lorsqu'il s'est aperçu qu'il avait à faire à un Algérien, il sort l'argument fatal : «Nous ne sommes pas comme vous, nous n'avons pas de terroristes.»

Il voulait, comme l'intellectuel malien, montrer qu'il y a des peuples plus disposés que d'autres à la barbarie et quel que soit le compte, les Algériens en étaient.

Au début des violences en Algérie, je sais des intellectuels qui disaient que ce ne pouvait pas venir de chez nous cette barbarie, elle a été forcément importée d'Iran ou d'Afghanistan.

Pourtant, l'évidence est là, la barbarie est iranienne, algérienne, afghane, malienne, libyenne, française...

Tant qu'un pays est en paix, son peuple l'est aussi. Il a des valeurs. Dès que ça bascule, les tréfonds de barbarie remontent et alors il n'y a pas de peuple plus civilisé ou plus barbare qu'un autre. C'est ce qu'on voit malheureusement partout aujourd'hui.

A. T.

arrisetouffan@yahoo.fr

## Les affaires du député

Un député de l'actuelle législature ne perd pas trop son temps avec ce qui se passe au sein de l'APN. En effet, grâce à son statut, il arrive à faire tourner son entreprise de communication.

Avec son titre de député, il décroche des sociétés publiques pour négocier des gratuités «afin de permettre à des journalistes, cameramen et autres techniciens de réaliser des reportages» sur ces entreprises. Bien sûr, notre député ne dit pas que ces reportages vont être vendus à une chaîne de télévision privée.



### Pas d'augmentation de la taxe vignette automobile

La prochaine loi de finances complémentaire ne prévoit aucune augmentation sur la taxe des vignettes automobiles. C'est ce que nous avons appris de sources généralement bien informées. «Si, effectivement, l'augmentation était prévue, le gouvernement a retiré cette proposition», nous a-t-on confié.



### À quand une charte graphique ?

Alors que sous d'autres cieus, tous les ministères de la République adoptent la même charte graphique, chez nous, c'est l'anarchie totale.

Chaque ministère a sa propre charte graphique, certains vont jusqu'à utiliser le «style d'écriture koufi» dans leur correspondance officielle pour afficher leur penchant politique.



### Une autre façon d'aider la Tunisie

L'Alliance nationale du mouvement associatif et de la société civile, que préside l'ancien ministre de la Santé et sénateur du tiers présidentiel, Djamel Ould Abbès, lance un appel de solidarité avec les Tunisiens. Cela en exhortant les citoyens algériens «qui ont programmé leurs vacances à l'étranger de privilégier la Tunisie pour l'aider à relever le défi».

Cet appel à «une solidarité agissante» vient, pour rappel, en réaction à l'horrible attentat sur un site touristique à Sousse.



### Un jour, un sondage

Pensez-vous que le projet de la Grande Mosquée d'Alger sera terminé à la fin 2016 ?



OUI  NON  Sans opinion

Pensez-vous que l'Etat est capable d'imposer au moins aux supérettes et grandes surfaces un TAP (terminal à paiement) pour que le client puisse payer avec sa carte (CIB) ?

#### Résultat sondage

|       |        |                |
|-------|--------|----------------|
| Oui : | Non :  | Sans opinion : |
| 29,5% | 66,97% | 3,52%          |

vit'amine !

aminelabter@hotmail.com

## L'ALGÈRE POURRAIT S'ÉQUIPER DE RAFALE !

NORMAL, AVEC UN PRÉSIDENT EN MODE AVION !





**QUELQUES SEMAINES APRÈS LE RETOUR DE OUYAHIA À LA TÊTE DU PARTI**

# Premières purges au RND

**Aussitôt son retour à la tête du parti entériné, le secrétaire général intérimaire s'est attelé à «mettre de l'ordre» dans la maison.**

**M. Kebci - Alger (Le Soir) -** Certes, Ahmed Ouyahia a, le temps d'une conférence de presse animée le lendemain de son plébiscite par les membres du Conseil national du parti, tenté de rendre le RND plus visible qu'il ne l'a été durant le court règne de Abdelkader Bensalah, en proposant la réactivation de la défunte alliance présidentielle, mais il a vite fait de s'éclipser pour se consacrer aux choses purement domestiques. Surtout que son offre avait été contrariée le surlendemain même par le secrétaire général du FLN et que beaucoup de travail organique l'attendait, lui qui devait faire le ménage. Mission

à laquelle il s'attelle donc avec, juste après l'installation d'un nouveau secrétariat national, des changements opérés au niveau de certaines wilayas du pays.

Dans ce sens, Ouyahia vient de changer de coordinateurs au niveau de quatre wilayas. Un lifting qui n'est qu'à ses débuts et qu'un membre du secrétariat national n'a pas estimé opportun de confirmer mais qu'un membre du conseil national du parti a attesté.

Selon Nouria Hafsi, celle qui a été parmi l'équipe qui a participé au départ de Ouyahia en janvier 2013, le secrétaire général intérimaire du RND a remplacé les coordinateurs au niveau des

wilayas d'Illizi, Naâma, El-Tarf et Oran. Dans la capitale de l'Ouest, c'est l'ancien député et actuel P/APW d'Oran, Abdelhak Kazi Tani qui a succédé au député Kada Bénatia.

Un bureau de wilaya qui, pour rappel, avait enregistré, au lendemain des élections législatives du 10 mai 2012 à l'occasion desquelles le parti a subi une véritable douche écossaise dans la capitale de l'Ouest, une grogne généralisée parmi la base militante qui réclamait tout simplement la tête de Ouyahia.

Selon notre interlocutrice, la cadence de ces changements sera poursuivie prochainement et concernera, notamment les wilayas où des différends n'ont jamais cessé de rythmer la vie du parti, comme Tizi-Ouzou ou enco-



Lifting au parti de Ouyahia.

re Béjaïa. Et le «silence radio» observé par l'ex-secrétaire général fait partie, face à ces «grognes locales» d'ailleurs, des griefs retenus contre Abdelkader Bensalah.

M. K.

**MOSQUÉES SOUS CONTRÔLE DES SALAFISTES**

## Les autorisations de prêcher ne seront pas renouvelées

**Les 55 mosquées où officient des imams ne respectant pas le référent religieux national sont sous contrôle, rassure le ministère des Affaires religieuses. Les imams salafistes y sont identifiés et signalés aux services de sécurité. Pour s'en débarrasser, le département de Mohamed Aïssa ne leur renouvellera pas les autorisations de prêcher.**

**Nawal Imès - Alger (Le Soir) -** C'est le ministre des Affaires religieuses qui l'affirmait récemment : pas moins de 55 mosquées au niveau de la capitale sont sous le contrôle d'imams salafistes. Ces mosquées sont-elles identifiées ? Sont-elles sous contrôle ? Oui, répond la chargée de communication au sein du département de Mohamed Aïssa. Elle explique qu'il s'agit de mosquées identifiées grâce aux contrôles réguliers effectués par l'inspection générale du ministère.

Des rapports, dit-elle, sont régulièrement établis. Ils font état de l'existence d'imams



Tolérance zéro face au non-respect du référent religieux.

ne respectant pas le référent religieux national. Il s'agit d'imams bénévoles, donc non titulaires. Pour s'en débarrasser, le ministère des Affaires religieuses ne leur renouvellera pas les autorisations qui sont généralement délivrées pour une période de 3 à 9 mois. C'est de cette manière, explique la chargée de communication, que

ces imams seront progressivement écartés des mosquées.

En attendant, le ministre des Affaires religieuses s'est voulu rassurant. Il affirmait récemment que 55 mosquées situées à Alger étaient gérées par des imams salafistes. Il s'agit, selon lui, d'imams bénévoles d'obédience salafiste et n'adhèrent pas au

référent religieux national mais, ajoute-t-il, «ce ne sont pas des radicaux».

Comment se sont-ils retrouvés à prêcher dans des mosquées ? Ils ont bénéficié d'une autorisation provisoire de la part du Conseil scientifique du ministère des Affaires religieuses avant son arrivée, dit-il, mais leurs autorisations sont sur le point d'expirer. Ce n'est qu'après expiration de ces dernières que ces lieux de culte seront récupérés.

En attendant, rassure le ministre, ces mosquées sont les mieux contrôlées de la capitale. Elles sont surveillées à la fois par les inspecteurs du ministère des Affaires religieuses et par les services de sécurité. Objectif : éviter que ces imams ne basculent dans la radicalisation. Un combat que mène le ministre des Affaires religieuses avec acharnement depuis son installation à la tête du département.

Mohamed Aïssa adopte un discours direct et franc qui tranche avec celui de ses prédécesseurs. Il affiche une tolérance zéro face au non-respect du référent religieux national.

N. I.

**TACHTA (AÏN-DEFLA)**

## 2 terroristes abattus par les éléments de l'ANP dans une embuscade

**Depuis des mois, il apparaît que l'ANP prête une attention particulière à la région de Tachta dans la daïra d'El Abadia.**

Il faut dire que le relief et le tissu forestier qui couvre le versant sud du Dahra avaient permis à des groupes terroristes de s'implanter. Tachta Zougagha est aussi une zone limitrophe avec la wilaya de Chlef qui permettait à ces groupes une certaine mobilité d'une wilaya à l'autre, d'une région à l'autre avec une certaine facilité et de lancer des attaques de part et d'autre de la limite en ces 2 wilayas notamment en direction de Tachta, El Abadia, El Attaf. Nous avons assis-

té à une longue période de calme et de sécurité dans la région depuis le début des années 2000, en dehors de quelques rares manifestations par des actes isolés. Mais depuis quelques mois, il apparaît que des forces de l'ANP ont l'initiative sur le terrain et procèdent à des embuscades sur les voies de communication que ces groupes empruntent pour se déplacer, pour ceux qui en restent, pour tenter de se ravitailler, en vivres surtout.

Cette pression que mettent les

forces de l'ANP est en train de porter ces fruits.

En effet, déjà dans la nuit du 24 juin dernier, un homme armé est tombé dans l'une de ces embuscades.

Trois jours plus tard, dans le même secteur, samedi, les forces de l'ANP ont abattu 2 autres terroristes et récupéré leurs armes. Un AK 47 kalachnikov, 1 fusil semi-automatique et 2 grenades de fabrication artisanale.

Leurs cadavres ont été transférés à Aïn-Defla où a été entamée la procédure d'identification.

Karim O.

**LE BONJOUR DU «SOIR»**

## Halte aux cheikhs enragés !

Suite de la page 1

Daesh n'est ni Hitler, ni Saddam, ni le mollah Omar. Quand l'Amérique a voulu mettre en échec leurs armées, elle a su le faire. Il n'y a que les mauvais élèves de l'impérialisme qui continuent de penser que l'«impuissance» de l'US Army face à Daesh est réelle. Le monstre créé à Tel-Aviv, allaité aux mamelles d'Ankara et éduqué chez les traîtres arabes, n'a pas dit son dernier mot. Il ne sera détruit par ses concepteurs que le jour où il aura terminé sa mission : abattre tous les Etats-nations républicains de la rive sud de la Méditerranée !

On ne rigole plus ! Vigilance à Ghardaïa et vigilance partout ! Vigilance ici et tout de suite : halte au discours religieux extrémiste, halte au wahhabisme, halte aux cheikhs enragés des écrans irresponsables !

farahmadaure@gmail.com

P. S. : j'ai été surpris par le grand titre de «Une» en haut de page (édition du 28 juin 2015). Je pense sincèrement que je ne le mérite pas, ni la comparaison avec un génie de la littérature française. M. Boukrouh est trop bon. J'en suis confus. Il y a une seule chose écrite dans ce texte que je partage : je suis un «tâcheron du journalisme» et continuerai à l'être.



**SÉCURITÉ SOCIALE****Les DG de la CNR et de la Cnas permutent**

**Permutation de postes dans le secteur de la sécurité sociale. Les directeurs généraux de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) et de la Caisse nationale des retraites (CNR) ont échangé leurs postes, en fin de semaine.**

**Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir)** - Ainsi, le DG de la Cnas, le Dr Melouka Slimane, a été installé en tant que nouveau DG de la CNR tandis que le DG de la CNR Tidjani Heddami Hassan a été installé en tant que nouveau responsable de la Cnas. Les deux nouveaux DG sont déjà en fonction, indique-t-on.

Non médiatisée a contrario de celle opérée dans le secteur bancaire, cette permutation a été, semble-t-il, décidée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, mais pour des raisons inconnues. Au-delà de l'application du principe de l'alternance, le changement opéré ne pourrait être

justifié que par une appréciation positive ou tout au moins favorable du bilan des deux DG. Or, les deux nouveaux responsables n'ont exercé que près de 9 mois à la tête des deux principales caisses du système national de sécurité sociale, ayant été nommés en octobre 2014.

Une période assez courte au demeurant pour pouvoir dresser un bilan de leurs managements respectifs et justifier un tel changement. Les dirigeants des deux organismes pivots ont en effet poursuivi ou ouvert plusieurs chantiers liés à la réforme du système national de sécurité sociale.

Ainsi, ils ont engagé diverses actions dans le domaine de la

modernisation des infrastructures et des prestations, l'allègement des procédures et l'amélioration de la qualité de service.

Des actions dont certaines sont déjà achevées, notamment la généralisation de la carte Chifa, d'autres en cours de réalisation, tel l'élargissement des conventions avec les praticiens ou organismes, tandis que d'autres actions attendent d'être applicables, s'agissant en particulier de l'implication des employeurs ou de la prise en charge de nouvelles catégories sociales. Outre la nécessité de susciter l'adhésion des assurés sociaux ainsi que des partenaires socioéconomiques, ces actions doivent pouvoir bénéficier de conditions de financement idoines.

Ce qui reste peu évident dans la mesure où la situation financière de la CNR et de la Cnas, loin d'être négative et les deux caisses assurant régulièrement l'indemnisation



Photos : DR

et le versement des pensions, s'avère cependant encore préoccupante. Une problématique que chacun des deux DG a tenté de

traiter à sa manière et qu'il devra traiter de manière autre au titre de ses nouvelles missions.

C. B.

**AUDIOVISUEL****Le ministère de la Communication somme les chaînes TV privées de proscrire les expressions de violence de leurs programmes**

**Le ministère de la Communication a sommé les responsables de certaines chaînes de télévision privées à «prendre, sans délai, des dispositions rigoureuses» pour expurger les grilles de programmes des expressions de violence et autres scènes contraires aux traditions et valeurs de la société sous peine de retrait de l'autorisation, a-t-on appris hier auprès du ministère.**

La tutelle rappelle aux directeurs généraux de certaines chaînes de télévision privées (Ennahar TV, Echorouk TV, Dzaïr TV, El DjazaïriaTV et Hogar TV), que la responsabilité qui leur incombe leur dicte de «prendre sans délai des dispositions rigoureuses» afin d'expurger l'ensemble des grilles de programmes télévisés «des scènes contraires à nos traditions ancestrales et à nos valeurs religieuses qui bannissent la violence sous toutes ses formes et sacralisent la famille algérienne encline à la paix et à la sérénité».

Le ministère de la Communication relève «une orientation contraire à ces valeurs dans certains programmes télévisés diffusés durant ce mois notamment

en prime time tendant d'une manière condamnable à focaliser sur des expressions de violence en banalisant ses différentes manifestations».

Les services de la tutelle resteront attentifs aux programmes diffusés pour s'assurer de la mise en œuvre effective des mesures préconisées afin de les corriger, note encore le ministère.

La tutelle prévient que «dans tous les cas, elle n'hésitera pas à prendre les mesures légales qui s'imposent et pouvant aller jusqu'au retrait de l'autorisation».

Le ministère rappelle encore que les réformes politiques initiées par le président de la République Abdelaziz Bouteflika depuis 2012 et qui ont consacré l'ouverture du



champ audiovisuel aux initiatives privées ont permis à nombre de professionnels du secteur de s'engager dans cette expérience médiatique avant même la promulgation, en 2014, de la loi régissant ce type d'activité, en lançant des chaînes privées de droit étranger.

Dans ce cadre, et en attendant l'application des dispositions législatives et réglementaire régissant l'activité audiovisuelle, des autorisations provisoires ont été accordées à cinq chaînes de droit étranger, Ennahar TV, Echorouk TV, Dzaïr TV, Djazaïria et Hogar TV, en l'occurrence. Ces autorisations

permettent à leurs titulaires d'exercer leur activité en toute liberté sur le territoire national en attendant la mise en conformité avec les dispositions du droit algérien en la matière.

«Dans le cadre des prérogatives qui lui sont dévolues, la tutelle a tenu à accorder toutes les facilités et tout le soutien nécessaires à ces chaînes» afin qu'elles puissent mener à bien «leurs missions d'information et d'éducation dans le respect des règles et de la déontologie de la profession».

Dans cette même perspective, le ministère s'est attelé à porter l'attention des responsables de ces chaînes, tant verbalement que par écrit, sur «la nécessité de s'en tenir scrupuleusement aux exigences de l'exercice de l'activité audiovisuelle dans l'esprit des dispositions de la législation et réglementation algériennes en vigueur en la matière, d'une part et, d'autre part, celles observées dans les sociétés démocratiques».

APS

**RAIL****Le projet de dédoublement de la voie ferrée Béjaïa-Béni Mansour annulé**

Le projet portant réhabilitation et modernisation des installations ferroviaires de la ligne reliant Béjaïa à Beni Mansour, a été annulé, avons-nous appris d'une source sûre. Etant depuis quelques mois au centre d'une divergence entre les riverains opposés au tracé et le maître de l'ouvrage, l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), le projet ne verra pas ainsi le jour. Pour rappel, le projet de la voie ferrée Béjaïa-Béni Mansour porte sur le dédoublement de la voie sur 87 km, assorti de la construction de 21 ponts et viaducs, le creusement de 3 tunnels et la modernisation de 9 gares et 4 haltes. Selon sa fiche technique, il devrait être réceptionné en juillet 2019 et va permettre la circulation de trains express avec des vitesses de pointe de 160 km/heure pour les trains de voyageurs et 100 km/heure pour les trains de marchandises.

Kamel Gaci

**TRANSPORTS****Plus de 832 milliards de dinars pour le programme 2015-2019**

**Une enveloppe financière prévisionnelle de 832,7 milliards de dinars devrait être accordée au ministère des Transports au titre du programme quinquennal 2015-2019, a indiqué à l'APS le ministre du secteur, Boudjemaâ Talai.**

Une partie de ce budget concerne la réalisation de nouveaux projets alors que le reste sera affecté au titre des compléments d'autorisations de programmes pour certains projets ayant connu des modifications ou des extensions importantes durant leur réalisation,

explique le ministre. Le programme quinquennal 2015-2019 prévoit, pour le secteur des transports, la poursuite du dédoublement des voies ferrées sur l'ensemble de la rocade nord, l'électrification progressive de l'ensemble du réseau, la réalisation de nouvelles gares, la réalisation du port commercial de la région centre ainsi que l'engagement de nouvelles opérations d'extension et de réalisation de nouvelles lignes de métro, rappelle-t-on.

Interrogé sur l'impact de la chute des cours de pétrole sur les projets du secteur des transports, M. Talai a fait savoir que les différents projets ne seront pas affectés à l'exception de

ceux des tramways dont les travaux n'ont pas encore été lancés. En outre, précise-t-il, «les acquisitions prévues dans les domaines aérien, ferroviaire, maritime et terrestre se feront conformément au planning», ajoutant que les programmes de réalisation des lignes ferroviaires, qui ont une relation directe avec le développement économique et social du pays, seront plutôt renforcés pour les livrer dans les meilleurs délais.

Quant aux projets de tramways dans certaines villes du pays, «le gel ne concerne que les projets dont les études sont toujours en cours», relève M. Talai qui affirme que ces études seront, toutefois, finalisées malgré le gel.



## URGENCES HOSPITALIÈRES

## Quelle parade contre la surcharge ?

Les services des urgences hospitalières souffrent d'une fréquentation trop importante, voire record durant le mois de Ramadhan. Outre les «vrais» cas médicaux urgents, ces services accueillent toutes sortes de patients qui ne présentent pas forcément des signes élevés de gravité. Des cas loin d'être urgents qui, selon le ministère de la Santé, doivent être pris en charge par les services de santé de proximité. Cependant, entre le malade et ces structures, la confiance est loin d'être établie. Quelle parade face à cette situation ?

**Salima Akkouche - Alger (Le Soir)** - Il y a urgence aux urgences des services hospitaliers. Ces derniers souffriraient d'un réel encombrement en raison de leur succès. Au point où le ministère de la Santé a été contraint de réagir à travers un communiqué. Il appelle les patients dont les cas ne relèvent pas de l'urgence à se rendre dans les structures de santé de proximité.

Le département de Abdelmalek Boudiaf compte même lancer une campagne de sensibilisation pour convaincre les malades de se diriger vers les polycliniques plutôt que vers les services des urgences. Le but étant de désengorger les services des urgences hospitalières pour leur permettre de prendre en charge uniquement les véritables cas d'urgence.

Blessés, accidentés, insuffisants cardiaques ou rénaux..., les urgences hospitalières font face à toutes sortes de maux. Cependant, des patients qui nécessitent un changement de pansement, une injection d'insuline ou autres, certificats médicaux, indigestion ou pour n'importe quel autre simple symptôme affluent vers ces services, entraînant ainsi à perturber leur fonctionnement.

Des actes qui ne nécessitent aucune intervention complémentaire, et censés être assurés par les polycliniques. Les patients n'ont pas tous leur place aux

pavillons des urgences des hôpitaux. C'est le message auquel compte sensibiliser le ministère de la Santé. Ce dernier, en raison du flux que connaissent les pavillons des urgences, en particulier durant le mois de Ramadhan et après la rupture du jeûne, a d'ailleurs précisé : «Après avoir expertisé les principaux motifs de consultation, le ministère de la Santé rappelle que les services des urgences des établissements hospitaliers sont réservés, comme leur nom l'indique, aux véritables urgences et ne doivent en aucun cas devenir des centres de consultation à froid ou de prise en charge de soins infirmiers pouvant être assurés dans des structures de proximité.»

Selon ce même département, 80% des cas qui se présentent aux urgences des hôpitaux «ne sont pas des urgences nécessitant une prise en charge hospitalière et peuvent valablement être assurés et pris en charge au niveau des polycliniques qui assurent toutes un service continu de 8h à 20h et pour celles assurant la garde, elles fonctionnent en H24».

A Alger, par exemple, poursuit-on, il existe 84 polycliniques fonctionnant jusqu'à 20h dont 34 assurant la garde en H24. Ces structures de base et de proximité dispensent les soins de santé de base ainsi que des consultations spécialisées, assure-t-on, et elles sont à la disposition des



Les urgences médicales font face à toutes sortes de maux.

citoyens pour toutes les consultations et les diagnostics de base affichés. «En se rendant à la polyclinique, le citoyen gagne non seulement en proximité mais fait montre d'un grand civisme envers ceux qui nécessitent réellement une prise en charge hospitalière d'urgence en n'occupant pas inutilement leur place», écrit le ministère de la Santé dans un communiqué rendu public.

#### 500 consultations par jour aux urgences du CHU Mustapha

Le pavillon des urgences du CHU Mustapha-Pacha accueille une moyenne de 500 patients par jour, selon le chiffre donné par la cellule de communication de ce CHU. «Les gens viennent consulter même pour une simple grippe chez nous, nous ne pouvons pas les refouler ou les orienter ailleurs même si notre mission est de nous occuper des traitements lourds mais les citoyens n'ont pas la culture des polycliniques», indique-t-on.

#### Des polycliniques équipées assurant des consultations spécialisées

Slim Belkessam, conseiller au ministère de la Santé, rappelle

que depuis 2014 l'ensemble des villes hospitalo-universitaires ont reçu instruction d'externaliser leurs consultations spécialisées.

L'ensemble des spécialités (radiologie, cardiologie, ophtalmologie, médecine interne ou générale, des laboratoires, consultations PMI pour le suivi des femmes enceintes), dit-il, sont assurées au niveau des polycliniques.

«Ces consultations spécialisées, où chaque chef de service hospitalier déploie une partie de son équipe, existaient depuis l'année dernière, maintenant nous allons veiller à améliorer leur fonctionnement», dit-il. Les prestations dispensées au niveau des CHU et des polycliniques sont de même qualité, assure-t-il.

#### Imposer la rigueur au personnel médical

Selon le ministère de la Santé, l'Algérie répond parfaitement aux normes concernant le nombre de structures de santé de proximité existantes. Soit une polyclinique pour 25 000 habitants. Manque d'organisation, indisponibilité de matériels médicaux nécessaires, démission du personnel soignant... sont autant

de dysfonctionnements qui caractérisent ces structures. «J'ai accompagné ma mère pour qu'elle fasse son injection, le soir vers 21h, dans une polyclinique à Aïn Benian, nous fûmes obligées de rebrousser chemin car il n'y avait aucun infirmier pour nous prendre en charge», nous confie un citoyen. Un fait récurrent qui dissuade plus d'un de se diriger vers ces structures. Le malade préfère ainsi faire des kilomètres pour se faire une simple injection dans un service d'urgence hospitalier que d'aller vers la structure de proximité.

Une situation à laquelle l'ont tenté de remédier, assure-t-on au ministère de la Santé, pour mettre fin aux comportements inappropriés. «Nous avons mis en place tout un programme de visites et d'inspections inopinées, établi tout au long de l'année jusqu'à ce que les gens retrouvent les bonnes références de fonctionnement et il y a également l'administration centrale qui doit jouer son rôle. Les gens doivent accepter les règles du jeu, on ne touche pas un salaire sans travailler», a indiqué M. Belkessam.

#### Le médecin référent pour éviter le recours systématique aux urgences

Le département de Boudiaf rappelle que dans le cadre des dispositions contenues dans l'avant-projet de la nouvelle loi sanitaire, «il sera fait obligation de passer par un médecin généraliste référent avant une éventuelle indication hospitalière et ce, sur la base du réseau de prise en charge intégrée de la circonscription sanitaire qui va réintroduire le concept de territoire de planification disparu depuis la suppression des secteurs sanitaires en 2007».

S. A.

## ABDELMALEK BOUDIAF À BOUMERDÈS

## Tentative de réorienter les malades vers les unités légères de soins dépourvues de tout

**Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a effectué une visite de travail dans la wilaya de Boumerdès, visite qui l'a conduit dans plusieurs localités.**

Dans une région qui voit ses hôpitaux subir la surcharge de malades, surcharge couplée à une gestion défectueuse et décriée, le ministre tente de réorienter le malade vers les unités légères de proximité. Selon lui, le malade est mieux pris en charge dans un centre de santé ou une polyclinique. Mais ces unités sont très souvent et pour la plupart dépourvues de tout. De

Abdelmalek Boudiaf  
Ministre de la santé.

plus à Boumerdès, le plan de développement d'infrastructures sanitaires qui a été bien lancé après les destructions de 2003, a connu, ces dernières années, un net repli. L'exemple d'une poli-

tique nationale de santé conséquente est nettement visible dans le projet de l'hôpital de 240 lits de la ville de Boumerdès.

Lancé en grande pompe, moins de cinq jours après la quatrième intronisation en 2014 de Bouteflika à la tête de l'Etat, par Djamel Ould Abbès, le terrain d'assiette est resté de longs mois vide. Ce projet, inscrit en 2006, a été, rappelons-le, délocalisé cinq fois. Le coût initial de cette infrastructure a été estimé à 332 millions de dinars. Il devait être lancé en 2012 pour un montant de 972 millions de dinars.

Dernière domiciliation à Boumerdès Sahel où Ould Abbès est venu, juste après les élections présidentielles de 2014, accompagné d'une arma-

da de chaînes de télévision juste pour poser la première pierre mais surtout se prendre en photo.

Or, pour l'ancien ministre, ce n'était pas le démarrage du projet qui l'intéressait – tout le monde à l'époque avait fait cette déduction – mais bel et bien une campagne de com. et une tentative de se maintenir à la tête du ministère qu'il occupait – la santé devient un moyen de propagande. Il y a à peine quelques mois, les autorités locales ont fait démarrer la construction mais le chantier est à l'arrêt depuis plusieurs semaines.

Boudiaf essaye de relancer ce projet. Il y a lieu de rappeler qu'une école paramédicale est prévue à côté de cet hôpital. Lors de son périple, le ministre s'est

rendu à Boudouaou où il a visité le projet d'un hôpital psychiatrique de 120 lits.

Aux Issers, Boudiaf a inauguré un centre de désintoxication et à Bordj-Menaïel un service de pédiatrie. Paradoxalement, le ministre ne s'est pas rendu au grand hôpital de Thénia (un ancien CHU) qui vit beaucoup de difficultés et n'avait pas prévu dans son programme une visite de la commune de Khemis El Khechna, la plus grande démographie de la wilaya où il aurait pu prendre connaissance de l'absence de grandes structures sanitaires et ainsi toucher du doigt les difficultés structurelles de la santé à 20 km de la capitale.

Abachi L.



ÉCOLE

# La déperdition scolaire

**C'est la fin de l'année scolaire, c'est aussi le début d'une angoisse supplémentaire pour les parents et les leurs enfants. Après celle des verdicts prononcés par les examens ou les conseils de classe, voilà que pointe l'épreuve de l'orientation : celle choisie, ou imposée, voire l'exclusion hypocritement qualifiée d'«orientation vers la vie active». A croire que notre système scolaire a été pensé, dès l'entrée en première année du primaire, en termes de contraintes, d'obstacles à sauter et d'épreuves douloureuses à subir en toute impuissance.**

Depuis des décennies, nos médias en parlent à profusion, les spécialistes l'analysent sous tous les angles et les parents s'en plaignent, à raison, et ses victimes la vivent avec un sentiment d'injustice : le constat est récurrent. Il s'agit du fléau de la déperdition

**Souvent, non contente d'exclure, la déperdition s'accompagne d'une privation en compétences intellectuelles. Plus grave, elle est la conséquence la plus visible de cette privation. Cette dernière est générée, non pas par une tare innée chez l'élève exclu, mais par les dysfonctionnements des dispositifs pédagogiques mis en place par l'école et l'université.**

scolaire. Définition. La déperdition scolaire et universitaire, en étroite interdépendance, se décline en trois volets : économique, social et psychopédagogique. Les analystes l'appréhendent en termes financiers. Elle coûte énormément au budget de l'Etat, celui de l'éducation nationale subit de plein fouet cette saignée.

Sur le plan social, les élèves et les étudiants «éjectés» du système souffrent de l'absence d'une qualification les habilitant à entrevoir une insertion dans le monde du travail, sans occulter ses répercussions sur le plan psychologique (frustration, défiance, violence). Souvent, non contente d'exclure, la déperdition s'accompagne d'une privation en compétences intellectuelles. Plus grave, elle est la conséquence la plus visible de cette privation. Cette dernière est générée, non pas par une tare innée chez l'élève exclu, mais par les dysfonctionnements des dispositifs pédagogiques mis en place par l'école et l'université.

Le système éducatif algérien dans ses trois segments – scolaire, professionnel et universitaire – reste plombé par une vision héritée de la France d'antan, la coloniale. Certes, des velléités de changement existent mais insuffisantes. Ce mimétisme de mauvais aloi se retrouve, tant dans le système d'évaluation du travail scolaire des élèves, que dans leur l'orientation. A l'origine, un état d'esprit nocif : la dévalorisation, par les institutions et la société, des métiers manuels et de la voie professionnelle dans son ensemble. Et les dégâts sont énormes pour le développement du pays. C'est le lot des pays qui restent verrouillés au modèle jacobin du mérite aristocratique de la vieille France. Un miroir aux alouettes, pas plus ! Quand le mimétisme aveugle devient la règle, la comparaison devient déraison.

Les pays anglo-saxons, scandinaves et asiatiques, eux, ne font aucune distinction entre la voie de l'enseignement général et celle dite professionnelle. Ces deux voies, après le collège, possèdent le même statut académique. La voie professionnelle est éligible, selon des modalités spécifiques, à l'enseignement universitaire.

La bonne santé économique de l'Alle-

magne et de la Suisse pour ne citer que celles-là, le dynamisme de leurs PME-PMI, s'expliquent notamment par le double choix : une valorisation académique et sociale de la voie professionnelle et une orientation scolaire ciblée, adaptée aux besoins exprimés par les capacités de l'élève. Dans ces pays, presque les deux-tiers des élèves de fin de collège choisissent la voie professionnelle, avec des études en alternance, théoriques et pratiques, en immersion dans l'entreprise. Conséquence positive : l'université classique ne connaît pas la pression des effectifs. C'est vrai que ces pays ont mis en place des infrastructures d'enseignement professionnel en quantité et en qualité. Stratégie globale et approche systémique dans les faits et non dans les discours.

Evolution et...

Le concept de formation professionnelle n'est pas né chez nous. C'est en 1947 que furent créés, en France, les centres de formation professionnels pour adultes (les CFPA), ancêtres de nos actuelles écoles de formation professionnelle. Leur création répondait au souci de satisfaire aux besoins

colossaux en main-d'œuvre qualifiée d'une France dévastée par la Deuxième Guerre mondiale. Depuis, la généreuse idée de ses pionniers a largement évolué. On s'est rendu compte qu'un niveau de connaissances et de compétences de base était indispensable. C'est ainsi que la fin du collège et, par la suite, du secondaire ont remplacé les critères de recrutement des années 1950-1960. A l'époque, il était exigé du postulant à la FP seulement un niveau élémentaire en calcul et lecture. Chemin faisant, la modernisation technologique a entraîné, à la hausse, la qualité dans les programmes et les méthodes de la formation professionnelle. Depuis deux décennies, la tendance mondiale s'inscrit dans la logique du relèvement du Smig scolaire, de la fin du collège, il passe à la fin du cycle secondaire. Le but de cette hausse est évident : s'adapter à l'explosion des connaissances, répondre aux exigences de la productivité économique et coller aux défis des nouvelles technologies.

De nos jours, tous les pays développés – même ceux à forte tradition de double sélection, scolaire et sociale – dotent leurs élèves d'un niveau de la fin des études secondaires. L'enseignement professionnel y a droit de cité avec le même statut que l'enseignement général. La pédagogie scolaire y est conçue et élaborée dans le but d'outiller l'élève de toutes les compétences nécessaires à la réussite de son cursus scolaire : jusqu'aux portes de l'enseignement supérieur. Ce dernier palier reçoit, aussi, selon des modalités d'admission diverses, les lauréats de l'enseignement professionnel. Quant à ceux qui ont choisi (ou été orientés vers) la formation professionnelle, ils peuvent postuler à l'enseignement professionnel et, par la suite, accéder au mérite à l'université dans une filière d'ingénierie. Un maçon ou un plombier n'est plus cet analphabète ou ce recalé du cycle scolaire.

C'est dire si la motivation générée par cette valorisation académique de la voie professionnelle (formation ou enseignement) ne porte pas ses fruits. Les élèves ne la rejettent pas, bien au contraire (cas de l'Allemagne et de la Suisse).

De la sorte, à la fin du collège, l'élève a droit au choix entre deux types d'orientation vers le cycle secondaire : la voie de l'enseignement général ou la voie de l'enseignement professionnel. Il n'émargera pas au registre de la déperdition scolaire qui n'a pas lieu d'être, la quasi-totalité d'une classe d'âge étant amenée au terme du secondaire. D'ailleurs, dans ces pays, de brillants collégiens choisissent la voie professionnelle. Soit par vocation soit par souci d'une insertion rapide dans le monde du travail. Il ne s'agit pas d'une orientation par l'échec comme c'est le cas chez nous.

Tout au long de sa scolarité, l'élève côtoie des artisans en action, les observe, les questionne. Il visite des entreprises, des fermes, des institutions, se familiarise avec une multitude de métiers, quitte à ce que ces derniers soient présentés, en classe, sous forme de documentaires vidéo. La pédagogie est ouverte sur la vie : au primaire il découvre des métiers. Au collège et au lycée, il reçoit une information ciblée et plus fouillée sur le monde du travail. Ainsi se prépare son orientation future, se construit son choix et souvent son projet de vie.

C'est dans ce sillage que sont nés les lycées professionnels en France. Leurs études sont sanctionnées par le bac professionnel. Parallèlement, d'autres institutions, complémentaires au système scolaire, assurent la promotion de ces métiers méprisés. La France, pourtant connue pour son attachement à l'arbitraire élitisme bourgeois, a fini par se rendre à l'évidence d'une valorisation des métiers, quels qu'ils soient. Il existe une université des métiers et un diplôme inédit : le MOF (meilleur ouvrier de France). Ce dernier est reconnu par l'Etat français comme l'équivalent d'un bac + 2. Ses titulaires appartiennent à environ 200 métiers dits manuels : cuisinier, pâtissier, ébéniste, plâtrier, fromager...

L'Ecole de la Ville de Paris n'est-elle pas la plus enviée ? Elle forme aux métiers dits d'entretien ou d'éboueurs. Et oui, c'est la vérité. Il faut s'inscrire des mois à l'avance pour espérer y concourir. Nombreux sont les universitaires à figurer sur les listes d'attente. A l'instar de ce couple présenté lors d'un reportage sur France 2 : lui, médecin et elle, infirmière d'Etat. Ils ont abandonné leur emploi pour réaliser leur rêve : travailler librement, à des heures flexibles et tôt les matinées. En Pologne, Lech Walesa, électricien de son état, n'a-t-il pas fini par devenir le premier président, démocratiquement élu

**L'Algérie ira dans le mur, tête baissée, si ses instances universitaires persistent dans cette double attitude suicidaire : le mépris de la voie professionnelle et le maintien d'un accès unique à l'université, celui de l'examen terminal de l'enseignement général. Actuellement, dans cette inflation d'universités — ouvertes jusque dans des daïras — notre pays forme, en quantité industrielle, des juristes, des historiens, des économistes, des biologistes.**

? Et précision de taille : son niveau intellectuel n'a rien à voir avec celui des présidents auto-proclamés des républiques bananières. Comme quoi il n'existe pas de (sot) métier inéligible à une formation supérieure. L'essentiel étant de doter les élèves de ce «Smig» scolaire, inévitable en ce troisième millénaire, à savoir le niveau de la fin de l'enseignement secondaire. En quoi le titulaire d'un de ces métiers serait-il inintelligent comme d'aucuns le pensent et le disent ? La psychologie moderne n'a-t-elle pas isolé chez les êtres humains des formes d'intelligence particulières ? Elle est dite à prédominance concrète et sensorielle chez les uns — notamment les créatifs (artisans et artistes). Chez d'autres — et qui ne sont pas forcément non créatifs — l'intelligence est

Par Ahmed Tessa



abstraite et conceptuelle. Pourquoi l'éducation scolaire ne s'appuierait-elle pas sur ces progrès de la psychologie ? A la clé un impact considérable sur la scolarité des enfants, leur orientation et, partant, leur existence d'adulte. L'Algérie ira dans le mur, tête baissée, si ses instances universitaires persistent dans cette double attitude suicidaire : le mépris de la voie professionnelle et le maintien d'un accès unique à l'université, celui de l'examen terminal de l'enseignement général. Actuellement, dans cette inflation d'universités — ouvertes jusque dans des daïras — notre pays forme, en quantité industrielle, des juristes, des historiens, des économistes, des biologistes. Pour l'écrasante majorité d'entre eux, le chômage sera leur seul port d'attache. Et à l'Etat d'importer toutes les autres compétences mise au rebut d'une mentalité rétrograde : les maçons, plombiers, agriculteurs, horticulteurs... N'est-ce pas là une situation vécue au quotidien ?

...mandarinat

Le mandarinat est ce sentiment de la toute-puissance accolée de façon unilatérale et arbitraire au titre et à la fonction. L'équivalent du despotisme mégalomane. Balayé en France par les luttes progressistes le voilà revenir en force chez nous. Les nôtres rêvent de sévir tels des mandarins français de funeste mémoire. Ils refusent l'accès à l'enseignement supérieur aux lauréats de l'enseignement professionnel.

Ici un témoignage vivant de cet ostracisme officiel qui frappe la voie professionnelle.

C'est une profession de foi proclamée, haut et fort, par un responsable universitaire. Nous sommes en 2013, dans une intervention à la Chaîne III, un haut cadre du MERS déclare – nous le citons : «Le secteur de la FP a fort à faire avec les 30% de déperdition scolaire. Ils n'ont qu'à s'occuper d'eux.

Nous, notre préoccupation, c'est la qualité.» Un morceau d'anthologie ! Non seulement il ne reconnaît pas à ses collègues du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels un quelconque souci de la qualité, mais il donne à comprendre aux élèves recalés – ainsi programmés par le système scolaire — qu'ils sont des bons à rien. Il les condamne à vie. A le suivre dans son raisonnement, la déperdition scolaire serait une fatalité.



# n'est pas une fatalité

Il s'agit là d'une hérésie à l'aune de l'éthique éducative. La logique du mandarinat «à l'algérienne» a donné naissance à la création des grandes écoles, une pâle copie de celles de France, aux fondements idéologiques et pédagogiques éprouvés depuis des siècles. Il ne reste à nos mandarins que la création des classes «préparatoires» dans des lycées d'élite (pour les enfants bien nés) pour boucler la boucle d'un retour au ventre maternel de la France aristocratique.

Révent-il d'un remake «médiocrisé» du modèle français des années 1800 qui avait le mépris hautain des métiers manuels ? Une piste dangereuse à laquelle nous convient ces mandarins d'un autre âge. Le pays de Voltaire a combattu cette idéologie accoucheuse de désordre et de frustrations sociales. Mai 1968 est passé par là.

Les implications diaboliques, tous azimuts, de l'ultralibéralisme économique, notamment dans le système scolaire, sont

**Non ! Le mérite et l'excellence ne sauraient se conjuguer avec iniquité et ségrégation. Tous nos enfants y ont droit ; qu'ils empruntent la voie de l'enseignement général ou celle de la formation et de l'enseignement professionnels. Seuls l'effort au travail et leurs capacités optimisées sauront faire la différence dans une compétition inévitable, une fois arrivés à l'université.**

farouchement contenues dans les régimes politiques ultralibéraux. Des contre-pouvoirs dont la société civile et des personnalités influentes, veillent à ce que les enfants scolarisés, issus de familles défavorisées ne servent de marchepied à cette idéologie.

Non ! Le mérite et l'excellence ne sauraient se conjuguer avec iniquité et ségrégation. Tous nos enfants y ont droit ; qu'ils empruntent la voie de l'enseignement général ou celle de la formation et de l'enseignement professionnels. Seuls l'effort au travail et leurs capacités optimisées sauront faire la différence dans une compétition inévitable, une fois arrivés à l'université.

Revenons à notre mandarin. A-t-il changé d'avis en cette année 2015, lui et ses collègues ? Nous l'espérons. Sinon ce sont les efforts de réhabilitation de l'orientation scolaire inscrits dans la nouvelle stratégie du MEN qui risquent de partir en fumée. Ce cadre aurait mieux fait de se pencher sur la déperdition universitaire, un concept qui, en Algérie, se décline d'une façon inédite. Unique dans les annales mondiales. Ne sommes-nous pas le seul pays au monde à changer de langue d'enseignement dès le passage à l'université ? L'arabe au scolaire et le français à l'université dans les filières dites de prestige, scientifiques et technologiques (médecine, architecture, pharmacie...). Une situation ubuesque. Elle prêterait au grotesque si elle n'était pas la source de désagréments, voire de drames existentiels pour des générations d'étudiants — des milliers depuis l'avènement de cette lubie idéologique, vers les années 1970/début 1980. Fort nombreux sont ces nouveaux bacheliers avides d'étudier dans une filière scientifique et qui font la fête à l'annonce de leur orientation. Pas pour longtemps. Dès le premier contact avec les études universitaires, les voilà déroutés. Ils sombrent dans le doute, la peur d'un échec. Un échec qui sonnera en fin d'année pour non-maîtrise de la langue d'enseignement, le français. Résultat : ils quittent l'amphithéâtre pour le monde de l'informel où ils se réorientent vers une filière arabisée. La voie de garage dans des filières saturées. Il est bon de préciser que ces milliers d'étudiants pénalisés appartiennent à une classe défavorisée sur le plan socioculturel. Leur scolarité durant, ils ont été privés de la pratique du français. Ils n'ont pas fréquenté les écoles privées, les classes spécifiques de l'ex-lycée Descartes (actuel Bouamama) ou le lycée français de Ben-Aknoun. Non, ils viennent de l'Algérie profonde, des

Hauts-Plateaux, du Sud, des régions montagneuses et des bas-fonds des villes. A-t-on chiffré le coût de ces déperditions pour cause de changement de langue ? S'est-on penché sur l'ineptie pédagogique de l'orientation via l'ordinateur ? Mieux, a-t-on idée de maintenir un seul et unique examen de passage (le bac) géré par le seul secteur de l'éducation nationale ? Il semble bien que nous ayons oublié l'objectif originel à la base de la création de cet examen napoléonien : délivrer le premier diplôme de l'université. Excepté la France et ses anciennes colonies, tous les autres pays conditionnent l'accès à l'université à un critère d'admission prononcé suite à un concours de recrutement, en fonction de la filière choisie.

Dans ces pays, l'évaluation scolaire en fin de lycée — l'équivalent du bac, l'évaluation continue ou la formule mixte — n'étant qu'un critère d'admissibilité. Ce double principe d'admissibilité et d'admission est le seul

garant du principe d'équité. Il permet la qualité et la rigueur dans la formation à dispenser dans les amphithéâtres.

## Que faire ?

Quand la volonté politique est présente, les solutions à la déperdition scolaire et universitaire existent. D'abord mettre fin au mandarinat universitaire. Cet état d'esprit tordu étouffe dans l'œuf les facteurs susceptibles de dynamiser le redressement économique, et ce, en marginalisant, dévalorisant, dévalorisant la formation et l'enseignement professionnels. Cet ostracisme sur fond d'idéologie sectaire porte un rude coup à notre jeunesse, à notre pays. Dans la pratique, il y a des mesures à prendre dans le court terme. Elles sont salvatrices et n'exigent pas de gros moyens. Juste une ouverture d'esprit vers le bon sens.

Dans une urgence signalée, il y a lieu d'alléger la pression des effectifs d'enfants à scolariser. Il est impératif de revenir à une politique des naissances raisonnée afin de se donner des poches d'oxygène à la cadence des constructions. Les sureffectifs créés par une démographie galopante, hypothèquent la qualité des prestations au niveau des trois segments du système éducatif. Et quand les ressources budgétaires viennent à manquer, il est difficile de programmer de nouvelles infrastructures d'accueil, en établissements scolaires, écoles et instituts de formation professionnelle.

Quant à la valorisation de la voie professionnelle, elle est conditionnée par le déverrouillage de l'accès à l'université pour les élèves des instituts d'enseignement professionnel. On apprend que l'idée d'un bac professionnel revient en force, après le niet catégorique du MERS, il y a de cela quelques années. Du temps perdu. Mais ce bac pro, en trois ans, est-il plus qualifié que les deux diplômes actuels (DEP1 et DEP2) à décrocher en quatre ans ? La question mérite d'être posée quitte à bonifier cette année supplémentaire lors du passage à l'université.

Au niveau des mentalités. Il est évident que l'accès à l'université pour les lauréats de l'Enseignement professionnel aura des retombées positives dans l'imaginaire collectif. Cette revalorisation constituera un surcroît de motivation pour les élèves du collège soucieux d'embrasser une carrière dans tel ou tel métier.

Actuellement, deux collégiens admis au cycle secondaire connaîtront deux destins opposés. Celui qui a choisi l'enseignement

général pourra au bout de trois ans, s'il décroche le bac, aller à l'université. Son camarade, bon élève lui aussi, a choisi la voie professionnelle. Il y passera quatre années, décrochera deux diplômes DEP1 et DEP2 et se verra interdire l'accès à l'université. Il se contentera d'un brevet de TS. Ahurissante injustice ! Et avec une pareille énormité qui saute aux yeux, des voix se plaignent du refus massif de la voie professionnelle de la part des parents et de leurs enfants. Renversant ! Si un jeune veut devenir plombier et pas médecin, en quoi cela est-il dégradant ? La vocation serait-elle une tare ? Elle constitue, avec le choix d'une orientation consentie, le vrai critère de la réussite personnelle. L'éducation bien comprise n'a-t-elle pas pour finalité de former un individu épanoui grâce au choix assumé de son métier ? Le bonheur pour l'individu passe aussi dans l'exercice du métier qu'il a librement choisi, par don, par amour. C'est la société dans son entier qui gagne au change par ce type d'orientation. La motivation pour un métier a tout à gagner par la mise en place de passerelles de promotion entre l'école de formation professionnelle et l'institut d'enseignement professionnel. Et bien entendu entre celui-ci et les filières universitaires d'ingénieur. De la sorte, l'orientation (ou le choix libre) vers l'école de formation professionnelle, à partir de la fin du collège ou même avant (phase de pré-formation professionnelle) ne sera pas vécu comme une sanction. Puisque les mots ont leur poids dans les représentations des gens, il serait judicieux de bannir le mot «professionnel» qui renvoie aux fameux CFP de jadis. On pourra remplacer les Instituts d'enseignement professionnel par Institut d'enseignement technologique et les EFP par Ecole d'apprentissage aux métiers. Une dénomination en phase avec la fulgurante évolution/modernisation des métiers. Toutefois, un travail de communication/sensibilisation permanent est nécessaire pour ancrer ces changements dans les attitudes des principaux concernés.

Notre regard doit changer à l'égard d'un secteur stratégique (la voie professionnelle) dans le développement du pays. La situation actuelle n'a que trop duré. Des initiatives

**Ahurissante injustice ! Et avec une pareille énormité qui saute aux yeux, des voix se plaignent du refus massif de la voie professionnelle de la part des parents et de leurs enfants. Renversant ! Si un jeune veut devenir plombier et pas médecin, en quoi cela est-il dégradant ? La vocation serait-elle une tare ? Elle constitue, avec le choix d'une orientation consentie, le vrai critère de la réussite personnelle. L'éducation bien comprise n'a-t-elle pas pour finalité de former un individu épanoui grâce au choix assumé de son métier ?**

dans ce sens ? En veux-tu, en voilà :

- la création de cellules d'information et de documentation au niveau des établissements scolaires,

- les campagnes de sensibilisation trimestrielles dans tous les lycées et collèges du pays comme dans les années 1970 (portes ouvertes sur les métiers, l'orientation). Rompre avec cette mauvaise habitude de ces trois dernières décennies d'une seule et unique cérémonie organisée à Alger ; un spectacle médiatisé, plus pour la galerie.

- les visites pédagogiques dans les lieux de travail, la présentation en classe d'un métier par un artisan, un professionnel,

- en situation d'apprentissage scolaire donner à lire des textes pédagogiques descriptifs sur tel ou tel métier,

- spécialiser des enseignants, sur une base volontariste, pour dispenser une séance hebdomadaire d'information aux métiers. Une belle tradition qui a connu son heure de gloire dans la seconde moitié des années 1970. Elle a permis l'expression de voca-

tions chez des générations de collégiens. Des décennies plus tard, nous les retrouvons épanouis dans leur métier, reconnaissants à cette séance hebdomadaire qu'ils ont reçue au collège. Une séance qui revêtait un double caractère : informatif et pédagogique. Les élèves l'attendaient avec impatience. Surtout qu'elle échappait au moule du contrôle classique par les notes.

Deuxième piste à explorer : la suppression des redoublements dans le système scolaire. Ils sont connus pour leur effet démobilisateur sur les élèves et les coûts financiers qu'ils engendrent. On leur substituera des modalités de prise en charge appropriée : intensifier les séances de remise à niveau pour les élèves en difficulté, mettre en place un dispositif de détection et de prise en charge de l'inadaptation scolaire, revoir les modalités d'évaluation et les méthodes d'enseignement. Ce sont là quelques idées déjà inscrites dans les recommandations de la Conférence nationale d'évaluation de la réforme (20 et 21 juillet 2014) et que le MEN a inscrit dans sa stratégie de la refonte pédagogique.

«La réussite pour tous» n'est pas une utopie. Elle existe bel et bien. C'est un objectif universel. Utopique ! diront les sceptiques. Mais n'est-il pas plus mobilisateur que «la réussite pour une minorité (les bien-nés) et les voies de garage pour la majorité» ? La réussite personnelle n'est pas forcément celle que les autres (les parents, l'institution) veulent imposer. A nous de méditer cet exemple vécu par une famille de riches avocats de Paris. Leur fils vient de décrocher le diplôme d'avocat. Ses parents lui font une fête grandiose. Le lendemain, le voilà sortant toutes ses affaires. Et de dire à ses parents :

«J'ai toujours travaillé pour vous faire plaisir. J'ai accepté tous ces sacrifices pour vous. Maintenant que je vous ai donné satisfaction, il est temps que je pense à moi.» Sur ce, il leur annonce : «Depuis tout jeune, j'ai toujours rêvé d'exercer le métier de mon grand-père. Je m'en vais le rejoindre pour reprendre son atelier.» Tailleur de pierre dans une région montagneuse du pays profond, loin des spots de la capitale. Sur le plateau de télévision, le papa aura ces mots : «Je suis heureux pour lui. Il a trouvé son

bonheur.» Comment ne pas évoquer le sort réservé à de brillants étudiants de l'Institut supérieur de musique d'Alger ? Ils ont été contraints de s'exiler parce que leur diplôme n'est pas reconnu par l'université algérienne. De prestigieuses universités européennes leur ont ouvert les bras. C'est le cas du jeune virtuose M. Dada qui se retrouve au firmament de la musique classique en Italie.

Pour revenir aux idées coincées de nos mandarins, peuvent-ils affirmer que le métier de tailleur de pierre, dans sa version moderne, n'est destiné qu'aux handicapés intellectuels et que les petits génies de l'INSM n'ont pas de mérite ? Ils sont nombreux sur les bancs des lycées ou des collèges à rêver d'un métier, d'une profession jugés «indignes» par la société des bien-pensants : bouchers, comédiens, musiciens, boulangers, pêcheurs... Au fait, à quand des lycées d'enseignement artistique en Algérie ?



Le Soir d'Algérie - Espace «Corruption» - E.mail : soircorruption@gmail.com

## L'APRÈS-PÉTROLE ET LE DÉVELOPPEMENT

## Le début de l'ère de la «bonne gouvernance» ?

**Bientôt, 4 ou 5 années tout au plus — tous les spécialistes s'accordent à le dire —, la manne pétrolière sera derrière nous et toutes ses dérives avec : économie mono-exportatrice, rente tous azimuts, gabegie, dépenses publiques incontrôlées, etc. Quid alors du développement ? L'Algérie s'engagera-t-elle sur la voie du progrès et de la justice sociale ? Qu'en sera-t-il des perspectives démocratiques, des libertés et de la bonne gouvernance ? Les Algériens sauront-ils réagir pour mener leur pays vers un renouveau tant espéré ? Ces questions font l'objet de nombre d'analyses un peu partout dans le monde, et l'une d'entre elles, publiée récemment<sup>(\*)</sup>, a retenu notre attention.**

Jomo Kwame Sundaram et Michael T. Clark sont experts au sein de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture de l'ONU (FAO), et de s'interroger : «La «bonne gouvernance» est-elle indispensable au développement ?» Mais qu'est-ce que la bonne gouvernance ? La Banque mondiale en a dressé quelques indicateurs, et la liste n'est pas exhaustive (voir encadré ci-dessous). Beaucoup de personnes bien intentionnées ont soutenu ou soutiennent des «programmes de bonne gouvernance» dans les pays pauvres, pensant qu'ils conduiraient à un développement plus rapide et équitable. Malheureusement, il n'y a pas de preuves que la «bonne gouvernance» soit nécessaire au développement socio-économique.

Il y a corrélation entre le développement et un meilleur fonctionnement des institutions, mais c'est le développement qui conduit à ce meilleur fonctionnement — et non le contraire. Soyons clairs : personne ne veut de la corruption ou d'autres dysfonctionnements de ce genre.

## Les indicateurs de la Banque mondiale

La transposition en droit interne de la Convention des Nations unies contre la corruption — convention ratifiée par l'Algérie en 2004 — doit non seulement être de qualité mais aussi trouver son prolongement dans l'effectivité opérationnelle des lois et des réglementations qui découlent de cette transposition. Cette effectivité doit trouver appui sur une stratégie nationale de lutte contre la corruption, stratégie dont le gouvernement algérien ne s'est pas encore doté. La bonne gouvernance est une étape indispensable et complémentaire sur la voie de la lutte contre la corruption.

**Indicateurs de gouvernance.** Dans un rapport de recherche, Daniel Kaufmann, ancien directeur du programme gouvernance mondiale à l'Institut de la Banque mondiale, et Aart Kraay, économiste principal dans le groupe de recherche de la Banque, proposaient un tableau de bord à l'échelle mondiale, plus exhaustif, comprenant des indicateurs de gouvernance. Ce tableau de bord couvrirait 209 pays. La Banque mondiale a développé et analysé 6 composantes chiffrables de la



Bien au contraire, tout le monde veut «améliorer la gouvernance».

## Les mauvais conseillers

L'échec de la politique économique conventionnelle menée pendant la crise de la dette publique des pays en voie de développement, dans les années 1980, a mené à la recherche des «responsables» de cet échec : de 1980 à 2000, l'Afrique subsaharienne a perdu un quart de siècle de progrès socio-économique !

Les gouvernements de ces pays étaient des cibles faciles, et les réformes de «bonne gouvernance» furent présentées comme la solution. Conseiller des gouvernements sur la façon de faire leur travail est devenu une nouvelle vocation pour des institutions internationales. L'Algérie aussi n'y a pas échappé, mais la manne pétrolière qui a explosé dès la fin des années 90 a dispensé le pouvoir en place d'inscrire ces réformes à son agenda. La Banque mondiale a ainsi introduit un indice composite de «bonne gouvernance» basé sur des centaines d'indicateurs. Elle a trouvé une bonne corrélation entre cet indice et la performance économique, et nourri l'espoir que l'élément-clé

manquant pour le progrès économique avait été découvert. Mais tout cela a été construit sur de mauvais fondements : les indicateurs n'ont pas de base historique et ne prennent pas en compte les défis ou les spécificités de chaque pays. Le choix des pays lui-même est biaisé, et les calculs ne prennent pas en compte les interdépendances entre variables. Résultat : l'analyse exagère l'impact de la bonne gouvernance sur la croissance. Malgré cela, les réformes de bonne gouvernance sont imposées comme des conditions à l'octroi de l'aide au développement. Le gouvernement du pays bénéficiaire finit par mimer les attentes du donateur, mais la réforme a peu de lien avec les problèmes réels du pays. Et quand il y a plus de cent indicateurs, la réforme devient si vaste qu'elle est hors de portée de la plupart des pays. Surtout, elle détourne l'attention et les efforts de ce qui serait véritablement nécessaire.

## Biens communs ou intérêts privés ?

Les solutions de bonne gouvernance, bien qu'en principe «neutres», ébranlent des droits traditionnels et des obligations coutumières établies sur des générations, et favorisent trop souvent des intérêts privés. Dans beaucoup de cas, elles ont des effets inattendus ou pervers. Par exemple, la décentralisation permet souvent l'émergence de puissants «caciques» politiques locaux. Comme l'économiste américaine

Merilee Grindle (Université de Harvard aux Etats-Unis) l'a écrit, le véritable besoin est celui d'une gouvernance «suffisamment bonne» — c'est-à-dire qu'il faut sélectionner ce qui est nécessaire au sein de la longue liste de ce qui serait souhaitable. Ces réformes non seulement créent des attentes irréalistes, mais compliquent encore considérablement et inutilement le travail des gouvernements. Et elles se trompent souvent sur les moyens. Par exemple, elles insistent sur la nécessité d'étendre le droit de propriété. Leur argument est qu'en l'absence de droit de propriété individuelle, les biens communs sont surexploités et utilisés de manière inefficace, et que les incitations à des investissements productifs sont faibles ou nulles. En réalité, la «tragédie des biens communs» n'est ni universelle ni inévitable. Leur absorption par la propriété privée n'est pas nécessairement la meilleure solution. Une autre économiste américaine Elinor Ostrom (1933-2012), prix Nobel 2009, a montré que les sociétés ont élaboré des panoplies de solutions créatives et durables pour résoudre de façon optimale un grand nombre de dilemmes sur les biens communs.

## Privilégier des réformes définies localement

Les grosses organisations bureaucratiques internationales ont tendance à apporter des réponses technocratiques face à ce qui est, en réalité, un problème politique. La promotion d'une réforme de bonne gouvernance est une réponse technocratique à ce que des personnes bien intentionnées considèrent comme de mauvaises politiques publiques. Elles supposent que la solution à la plupart des dilemmes politiques se trouve dans la conformité à des indicateurs portant sur les processus ! Nous savons que la gouvernance s'améliore avec le développement. Il faut donc privilégier des réformes de développement qui améliorent la gouvernance. Une approche pragmatique ne peut être la même pour tout le monde. Elle ne peut pas apporter la solution avant même que son destinataire ne connaisse le problème. Beaucoup de prescriptions du programme de bonne gouvernance peuvent devenir des éléments de solution. Mais cela se produira, non pas parce que des étrangers le demandent, mais parce que les acteurs voudront qu'il en soit ainsi, pour des raisons concrètes qui leur sont propres. Il n'y a pas de pratiques «exemplaires», qui soient applicables sans prendre en compte les contextes. Il faut être humble, et cela n'est jamais facile pour nous, experts présumés.

(\*) Voir le quotidien français *Le Monde*, juin 2015.

## PROCÈS

## La lutte contre la corruption aux abonnés absents

A propos des procès sur les grandes affaires de corruption qui viennent d'avoir lieu — «Autoroute Est-Ouest» et «Khalifa» 2<sup>e</sup> manche —, nous serions tentés de les résumer en un score : «Pouvoir» 2 - «Lutte contre la corruption» 0. Et avec le prochain procès de Sonatrach 1 (est-ce que le 2 sera programmé un jour ?) deux fois reporté et prévu à la rentrée, ce score va s'alourdir, et ainsi de suite, la lutte contre la corruption n'étant pas encore de taille à prendre le dessus sur un pouvoir qui impose sa «justice», qui protège les «siens» (surtout quand ils sont directement concernés par ces procès), et qui surfe sur l'impunité. Les magistrats de ces affaires — qui n'ont qu'à bien se tenir et qui font dans «l'abus d'obéissance» sans limite — auront rempli leur «mission».

Seul «progrès», et il n'est pas négligeable : la presse écrite qui a couvert ces procès aura tiré son épingle du jeu en nous montrant que non seulement le score était connu d'avance, mais surtout en dévoilant les mécanismes de la tricherie organisée.

D. H.

D. H.



**SIDI LAKHDHAR (AÏN DEFLA)**

# Opération coup-de-poing contre l'irrigation avec les eaux usées

**Des agriculteurs peu scrupuleux pompent les eaux usées et hautement polluées du Chélif pour irriguer leurs plantations de pommes de terre, de salade, de courgettes et des arbres fruitiers. Ce procédé, tout le monde en parle.**

L'information ayant été confirmée par les services de la brigade de Sidi-Lakhdhar, dans la daïra de Khemis Miliana, ces derniers ont monté une opération et intervenu sur les points suspectés, au sud de Sidi Lakhdhar sur un tronçon de l'oued qui arrose le sud des communes de Sidi-Lakhdhar et l'Est de la commune de Djelida.

Le flagrant délit constaté par les gendarmes, ces derniers ont procédé à la saisie de 3 motopompes dans le secteur de Sidi-Lakhdhar et 5 autres dans le secteur de

Djelida. Les auteurs de ces atteintes à l'environnement qui portent de graves préjudices à la santé des consommateurs ont été entendus et les dossiers ont été transférés à la justice. C'est ce que nous avons appris de sources concordantes dignes de foi.

Il faut dire que ces pratiques dont l'objectif est le seul profit, au détriment de la santé des citoyens, viennent s'ajouter à l'utilisation des eaux des forages qui puisent la res-

source hydrique déjà contaminée par l'utilisation inconsidérée et abusive des engrais et des pesticides, notamment par les producteurs de pomme de terre, qui affichent leurs satisfactions d'obtenir de hauts rendements, mais avec des produits chimiques soupçonnés d'être à l'origine de tumeurs.

Par ailleurs, nous avons appris que de nombreux citoyens, informés de ces pratiques dangereuses pour leur santé et celles

des leurs, avaient pris la décision de ne plus acheter ni de consommer de salade, le légume le plus sensible à l'absorption des produits dangereux contenus dans ces eaux d'irrigation.

Toutefois, nous avons appris aussi que des prélèvements de ces eaux ont été envoyés à deux laboratoires différents pour des analyses plus objectives.

Karim O.

**HÔPITAL DU 1<sup>ER</sup>-NOVEMBRE D'ORAN**

## 440 cas d'intoxication en une semaine

**La boulimie de la consommation durant ce mois de Ramadhan n'a pas été freinée par la hausse des températures que connaît la wilaya d'Oran. Un excès dans la consommation alimentaire qui n'est pas sans conséquences.**

Ainsi à lui seul, le service des urgences médicales relevant de l'Etablissement hospitalier et universitaire 1<sup>er</sup>-Novembre d'Oran «EHUO» a enregistré durant la première semaine de ce mois pas moins de 440 cas d'intoxication. Signalons que 74 cas ont été enregistrés durant la nuit du premier

jour de jeûne. Si pour certains c'est la qualité de l'eau douteuse consommée qui est à blâmer, pour d'autres il s'agit d'aliments mal conservés ou achetés sans prendre en considération les dates de péremption ou encore leur exposition trop longtemps au soleil par les revendeurs qui attirent

leurs clients en baissant les prix.

D'autres patients ont reconnu avoir consommé des viandes grillées après le f'tor durant leurs balades nocturnes. Une tendance qui semble plaire à beaucoup de personnes qui sont attirées par les odeurs de viande et de foie grillés par des vendeurs qui s'installent à tout coin de rue. Les gâteaux orientaux ne sont pas en reste de ces mets qui causent les intoxications, car trop souvent proposés à la vente sans être recouverts ou frais. Le client lui, souvent aveuglé

par sa faim et sa soif ne réfléchit pas trop avant d'acheter. Ce n'est qu'après consommation que son estomac le rappelle à l'ordre.

D'autres sont tout simplement victimes de leur cocktail explosif de mélange de différents mets après une table garnie, les gâteaux, les fruits, les glaces, le lait, le couscous, et à nouveau le s'hour. L'estomac ne peut pas tout digérer et il le fait savoir à son «propriétaire» qui se retrouve finalement aux urgences.

Amel Bentolba

**AÏN-TÉMOUCHENT**

## Collecte des habits de l'Aïd pour plus de 700 enfants orphelins

**L'opération de distribution des habits de fête sera lancée lors des prochains jours.**

L'association Kafil El-Yatim a procédé, depuis le début du mois sacré, à la distribution environ 250 couffins au profit des veuves et orphelins comme première phase de son opération de solidarité envers les nécessiteux pour

ensuite poursuivre son action par la distribution de 360 autres couffins en deuxième phase pour toucher les 18 communes sur les 28 de la wilaya.

La même association compte dans les prochains jours lancer une autre opération de solidarité comprenant la collecte d'habits de fête pour 720 enfants orphelins, selon le secrétaire général de cette association Kafil El-Yatim de la

wilaya de Aïn-Témouchent. Il a déclaré que le couffin de Ramadhan attribué aux familles nécessiteuses est estimé entre 2 000 et 3 000 dinars et contient des produits de bonne qualité. Ces aides, faut-il le rappeler, ont été ache-minées jusqu'aux portes des familles nécessiteuses.

Quant à l'opération de distribution des habits de l'Aïd, elle sera lancée lors des prochains jours pour faire plaisir à cette frange de la société dans le besoin. Dans le même registre le même responsable ajoute que son association a recensé plus de 400 veuves, soit plus de 720 enfants orphelins, ce qui nécessite la conjugaison des efforts de tout le monde pour réussir cette opération de solidarité et rendre la joie et le bonheur à ces familles et enfants la veille de la fête de l'Aïd.

S. B.

**SOLIDARITÉ DU RAMADHAN**

## Des produits alimentaires suspects dans des lots destinés aux familles nécessiteuses

**Une importante quantité de beurre (smen) jugée suspecte a été confisquée ces derniers jours par les services de l'inspection et de la répression des fraudes de la Direction du commerce de Médéa.**

La quantité de beurre en question, conditionnée dans plus de deux mille boîtes de 500 et 680 grammes, faisait partie d'un lot de denrées alimentaires réservé à des familles démunies de Berrouaghia et de Khams Djouamaâ à

Médéa, ceci dans le cadre de la solidarité du mois de Ramadhan.

Il nous été précisé qu'après examen, les spécialistes du contrôle de qualité se sont montrés sceptiques quant à la validité des dates de fabrication et de péremption du produit et ont décidé de saisir le lot en question.

Des échantillons du beurre en question ont été prélevés pour analyse. Une investigation, entreprise par les services compétents, est en cours pour élucider cette affaire.

M. L.

**MÉDÉA**

## La Sûreté propose le f'tour sous la kheïma

**Pour la deuxième semaine consécutive, dans le cadre de la campagne de sensibilisation sur les dangers de la route et à l'occasion du mois de Ramadhan, la Sûreté nationale de Médéa a dressé sur la RN40 au niveau d'un barrage fixe dans la ville de Chahbounia au sud de la wilaya, une kheïma qui fait office de restaurant collectif.**

Ainsi, chaque vendredi de ce mois de Ramadhan, des routiers et autres usagers de la route sont cordialement conviés à partager le f'tour des éléments de la police. Un repas complet est offert dans une ambiance chaleureuse mais pas seulement.

Cette opération se voulant également de sensibilisation, les cadres de la police profitent de l'opportunité pour ouvrir des débats et des discussions sur les dangers de la route autour d'un bon thé ou d'un bon café accompagnés de douceurs.

Il est à signaler que les accidents les plus tragiques enregistrés pendant le mois sacré surviennent juste avant la rupture du jeûne souvent causés par l'impatience et le stress des conducteurs déjà en hypoglycémie.

M. L.

**BLIDA**

## Plus 100 kg de poulets avariés récupérés

Les éléments de l'inspection principale de lutte contre la fraude de la Direction du commerce de la wilaya de Blida ont saisi, tout récemment, plus de 100 kg de poulets avariés au marché Guessab, mitoyen avec la gare routière, apprend-on auprès de cette direction. La décision de saisie de cette marchandise est venue suite au non-respect des règles d'hygiène constaté dans ce marché.

En effet, les inspecteurs ont eu à constater que ces poulets étaient vendus sans qu'ils n'eussent été évidés d'où le doute de la mauvaise qualité de cette viande blanche.

Il est à noter que la Direction du commerce de Blida a mobilisé 110 équipes comprenant 250 agents ayant pour mission la surveillance, 24 h/24, des lieux de commerce situés à travers toute la wilaya de Blida ainsi que les abattoirs et autres restos du cœur pour s'assurer du bon respect des normes d'hygiène.

Une autre équipe vérifie notamment les boissons à base de citron vendues sur les étals et autres lieux publics dont des échantillons sont analysés pour s'assurer de leur bonne qualité.

A préciser enfin que trois inspections régionales de Boufarik, El Affroun et Bougara viendront prochainement prêter main forte à l'inspection principale de Blida, et ce, dans le cadre de la lutte contre la fraude et la vérification de la bonne qualité des produits de consommation.

M. B.

**MOSTAGANEM**

## Saisie de 24 000 DA en faux billets

Selon le communiqué de la cellule de communication de la Sûreté nationale de wilaya, les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Achaâcha ont arrêté un individu en possession de 17 000, 00 DA en coupures contrefaites de 1 000 DA qu'il envisageait d'écouler dans cette localité tandis que 7 autres billets contrefaits ont été découverts dans son domicile à l'issue d'un mandat de perquisition opérée dans sa maison à Achaâcha.

Pendant sa garde à vue, le trafiquant B. L., âgé de 25 ans, a reconnu qu'il agissait de connivence avec un complice qui fut appréhendé à son tour. Présentés devant le procureur de la République de Sidi Ali, territorialement compétent, le mis en cause et son acolyte ont été placés en détention préventive.

A. B.

**TIARET**

## 5 morts et 3 blessés dans un accident de la route

Un tragique accident de la circulation est survenu samedi après-midi au niveau de la voie d'évitement dans la partie sud de Tiaret, faisant cinq morts et pas moins de trois blessés, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Le drame a eu lieu aux environs de 16h lorsqu'un véhicule de marque Renault Clio a percuté de plein fouet une autre voiture, une Volkswagen Jetta roulant en sens inverse.

La violente collision s'est soldée par la mort sur le coup de cinq personnes âgées de 5 ans à 50 ans. L'on dénombre également trois blessés, lesquels ont été évacués vers les UMC de l'hôpital Youssef-Damardji de la ville.

Cet accident vient alourdir le bilan des victimes des routes du fait que depuis le 18 juin dernier à ce jour, l'on déplore 10 morts et 32 blessés.

Mourad Benameur



**MALGRÉ LA DOULEUR****La vie reprend son cours normal à Sousse**

**Plus de trois mille étrangers ont décidé d'interrompre leurs vacances à Sousse suite à l'attentat terroriste qui a fait 39 morts et autant de blessés parmi les touristes étrangers. Il s'agit notamment, de 2 200 Britanniques, 600 Belges et 102 Tchèques à bord d'avions affrétés rapidement par les voyageurs européens soucieux de sauver la vie de leurs clients.**

De Tunis, Kamel M'Rabet

En outre, d'autres voyageurs, belges en particulier, ont annoncé l'annulation de leurs réservations, du moins pour les semaines à venir. En revanche, des touristes continuent d'affluer sur la ville de Sousse. Dans la journée même de l'attentat (vendredi) et le lendemain, les aéroports de Monastir et d'Enfidha (proches de la ville de Sousse) n'ont enregistré

aucune annulation. Plus d'un millier de touristes européens sont, en effet, arrivés dans la région pour passer, comme prévu, leurs vacances dans les divers hôtels de la ville y compris celui qui a connu le carnage de vendredi. Cette attitude confirme celle des dirigeants des pays européens (France, Allemagne ou autres) qui n'ont pas appelé leurs concitoyens à

boycotter la destination «Tunisie».

Dans les autres sites tels Djerba ou Hammamet, la saison touristique se poursuit comme prévu. Aucune annulation n'est venue affecter les programmes établis, selon les responsables régionaux du secteur. Aussi, malgré la tristesse ressentie par cet attentat, le maintien d'une telle activité touristique est-il perçu comme une consolation pour un secteur qui risque de connaître la crise la plus aiguë de son histoire, crise qui sera ressentie, sans doute, par d'autres secteurs. En effet, selon M. Moez Joudi, expert en économie, le taux de croissance, pour le premier semestre de cette année, ne dépassera pas 0,5% s'il ne sera pas négatif. Dans son

analyse, il prend en compte les effets automatiques de l'attentat de Sousse sur d'autres secteurs tels que le transport aérien ou le commerce. Il évoque, aussi, une augmentation du chômage que viendraient grossir les éventuels licenciements des travailleurs des hôtels menacés d'annulation des réservations. Ces hôtels — très endettés — ne pourraient plus compter sur un soutien bancaire qui, à l'opposé, comptait sur une bonne saison touristique pour espérer encaisser certaines créances. Ainsi, c'est à une situation inextricable que se trouve confronté le secteur hôtelier.

Dans son analyse, M. Joudi appelle le gouvernement à surseoir à toute nouvelle campagne promotionnelle du sec-

teur touristique et à orienter les investissements vers des secteurs sans lien direct avec le tourisme, en particulier, l'agriculture ou les industries manufacturières. Car, explique-t-il, de nouvelles campagnes en faveur du tourisme n'auraient aucun apport à court terme tant que la sécurité n'est pas totalement rétablie.

Par ailleurs, une mesure réduisant la liberté de circulation des jeunes est entrée en application depuis trois jours. Les personnes âgées de moins de 35 ans sont, en effet, interdites de quitter le territoire national. Dès la propagation de l'information, le ministère de l'Intérieur a vite fait de le nier précisant qu'il s'agissait, plutôt, de simples mesures préventives et qu'au mieux, elle

concernerait un nombre limité de jeunes gens. Mais, en fait, il s'agit d'une décision qui est mise en application systématiquement, comme il a été constaté à l'aéroport de Tunis ou rapporté par les correspondants de presse à la frontière tuniso-libyenne.

Cependant, un article publié par un journal électronique algérien et repris par les réseaux sociaux a mis du baume au cœur des Tunisiens.

Ce journal rapporte la détermination des Algériens à venir en masse en Tunisie après le Ramadhan comme l'indique le titre de l'article qui fait dire aux éventuels touristes : «Nous allons envahir les plages tunisiennes après le Ramadhan.» Wait and see.

K. M.

**AU LENDEMAIN DE L'ATTENTAT****La Tunisie cherche à sécuriser ses sites touristiques après le carnage**

**Confrontées à l'essor de la mouvance terroriste, les autorités tunisiennes s'évertuent à trouver les moyens de sécuriser plages et sites touristiques, deux jours après un attentat contre un hôtel en bord de mer qui a fait 38 morts, le plus sanglant de l'histoire du pays.**

Vendredi, un jeune Tunisien a fait irruption sur la plage de l'hôtel Riu Imperial Marhaba à Port El Kantaoui, près de Sousse, une kalachnikov cachée dans son parasol, avant

d'ouvrir le feu sur les touristes. Des fleurs ont été déposées dimanche sur la plage. Au milieu, sur un papier la mention : «Nous ne vous oublions pas», en anglais.

Sur une plage proche, des policiers en armes faisaient des allers-retours sur des quads, selon une journaliste de l'AFP sur place.

Au moins 15 Britanniques ont péri dans l'attentat selon le Foreign office, un bilan qui pourrait s'alourdir car les autorités tunisiennes n'ont pas encore fini d'identifier les 38 victimes. Londres a par ailleurs averti que «d'autres attaques terroristes en Tunisie étaient possibles». Le groupe Etat islamique (Daesh) a revendiqué l'attaque, affirmant que le terroriste, identifié comme étant Seifeddine Rezgui, né en 1992 et étudiant à Kairouan, avait tué «des sujets des Etats de l'alliance croisée».

Selon le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Mohamed Ali Aroui, le téléphone portable du tueur présumé, qu'il avait jeté dans la mer, a été retrouvé. «Une seule personne a perpétré l'attentat mais ce qui est sûr, c'est qu'il y a des gens qui ont aidé» l'assaillant, abattu par la police après le carnage, a-t-il ajouté. Sa famille a été

interrogée. Samedi soir, le ministre de l'Intérieur Najem Gharsalli a indiqué que les moyens de protéger «les sites touristiques et les plages par des unités armées de la police» étaient à l'étude.

Avec l'attentat de vendredi et celui du musée du Bardo en mars (22 morts dont 21 touristes), également revendiqué par Daesh, la Tunisie ne peut «plus rester à l'écart de mesures difficiles», a reconnu M. Gharsalli en évoquant la possibilité de mobiliser «au moins 1 000 agents».

Le Conseil national de sécurité tunisien, présidé par le chef de l'Etat Béji Caïd Essebsi, était réuni dans la journée pour décider des «mesures» à prendre.

Avec 1 000 km de littoral, d'innombrables plages et des sites archéologiques de renommée internationale, la Tunisie a très longtemps été l'une des destinations phare des tours opérateurs européens. Mais depuis la révolution de 2011 qui a chassé du pouvoir Zine El Abidine Ben Ali, les bouleverse-

ments politiques, les tensions économiques et sociales et la montée du terrorisme ont pesé sur le secteur crucial du tourisme (7% du PIB). Sur le court-terme, les professionnels du secteur affichent peu d'espoir.

Les réservations avaient déjà chuté après l'attentat du Bardo et dès vendredi soir, les touristes s'empressaient de quitter le pays.

Selon des tours opérateurs britanniques et belges, quelque 4 500 touristes devaient avoir été rapatriés dimanche soir par des vols spécialement affrétés.

Tunis n'a toujours pas publié la liste détaillée des victimes qui n'étaient vêtues que de leurs maillots de bain au moment du carnage, sans papiers d'identité sur elles.

«Nous prenons le temps nécessaire. Il faut faire zéro erreur. Nous avons pris les empreintes dentaires et manuelles (de certaines victimes). Des familles sont arrivées de l'étranger pour identifier les corps», a déclaré Naoufel Somrani, directeur des services d'urgence au ministère

de la Santé. Outre les victimes britanniques, une Allemande, une Belge, une Irlandaise et une Portugaise figurent parmi les morts selon les autorités.

Les touristes étaient clairement visés à Port El Kantaoui selon plusieurs témoignages. Mais dimanche matin, devant un hôtel proche de l'Imperial Marhaba, une quinzaine d'étrangers prenaient le soleil sur la plage. «J'ai choisi de poursuivre mes vacances. Ce n'est la faute de personne. On a peur, oui, on ne peut pas dire qu'on n'a pas peur. Mais ça arrive partout ce genre d'actes», dit à l'AFP Safia, une touriste française d'une soixantaine d'années. Outre les attaques contre les touristes, des dizaines de soldats et policiers ont été tués depuis 2011 dans des attaques terroristes, la plupart au mont Chaâmbi où se trouve le principal maquis islamiste du pays.

De plus, la Tunisie fournit aujourd'hui le plus gros contingent de ressortissants — environ 3 000 — auprès de groupes terroristes en Syrie, en Irak et en Libye.

**CAMEROUN****Les forces camerouno-tchadiennes lancent une offensive contre Boko Haram**

Les forces camerounaises et tchadiennes ont lancé dimanche une offensive conjointe contre des positions du groupe extrémiste Boko Haram près de la frontière nigériane, rapportent des sources militaires camerounaises.

Les éléments de Boko Haram ont été localisés dans les localités de Sague et Kreta, situées dans le nord-est du Nigeria voisines de celles de Hile Hifa et de Balgaram dans la région de l'extrême-nord du Cameroun. Ils ont subi d'intenses frappes aériennes tchadiennes, appuyées par des tirs d'artillerie de l'armée camerounaise, a précisé l'une de ces sources, citée par l'agence Chine nouvelle. Quelque 2 500 soldats tchadiens avaient été envoyés mi-janvier par les autorités de N'Djamena pour prêter main-forte au Cameroun pour contrer cette menace terroriste. Presque le même nombre avait été aussi dépêché par la suite au Nigeria, où ces forces avaient réussi à déloger les insurgés dans plusieurs villes et localités sous leur contrôle, dont Gambaru et Dikwa. Mais depuis le retrait de ces troupes tchadiennes à la demande du pouvoir nigérien, Boko Haram est revenu occuper quelques-uns des territoires.

**BURUNDI****Le président de l'Assemblée nationale, réfugié en Belgique, dénonce le «for-cing» électoral de Nkurunziza**

Le président de l'Assemblée nationale burundaise Pie a annoncé dimanche depuis Bruxelles qu'il se trouvait «momentanément contraint» de rester loin de son pays, en proie aux violences, et a dénoncé le «for-cing» du Président Nkurunziza pour un 3<sup>e</sup> mandat «illégal». «Pour le moment, je suis contraint de rester à Bruxelles», a déclaré M. Ntavyohanyuma sur la chaîne de télévision France24. Il a demandé au Président du Burundi, Pierre Nkurunziza, de renoncer à organiser les élections lundi pour briguer un 3<sup>e</sup> mandat «illégal» et l'a appelé à engager «un dialogue inclusif» avec toutes les composantes politiques.

**MALI****Un groupe islamiste prend le contrôle d'une ville proche de la Côte d'Ivoire**

**Des hommes armés soupçonnés d'être des djihadistes ont pris dimanche le contrôle d'une partie de la ville malienne de Fakola, près de la frontière ivoirienne, a-t-on appris de sources concordantes.**

Au cours de leur attaque, les assaillants ont mis à sac le principal bâtiment administratif de la ville, située à une vingtaine de kilomètres de la Côte d'Ivoire, ont précisé ces sources.

«Les djihadistes ont attaqué ce matin la ville de Fakola. Ils ont fait des dégâts et ils contrôlent actuellement une bonne partie de la ville», a déclaré à l'AFP un élu de cette localité située à 300 km au sud de la capitale Bamako.

«Ils sont arrivés très armés. Ils étaient enturbannés. Ils

avaient le drapeau noir et scandaient des versets du Coran. Ils ont d'abord attaqué le camp de la gendarmerie et ensuite le camp militaire», a ajouté la même source.

Un véhicule de l'armée a été brûlé par les assaillants qui ont également saccagé le siège de la sous-préfecture, a indiqué à l'AFP un habitant dont les propos ont été confirmés par le sous-préfet.

«Ils ont saccagé la sous-préfecture et pris ma moto. J'étais caché, ils ne m'ont pas vu», a déclaré à l'AFP ce res-

ponsable administratif. Un agent du service local des Eaux et forêts, chargé de la protection de l'environnement, a indiqué à l'AFP que «les djihadistes sont actuellement également positionnés dans le camp des agents des Eaux et forêts». «Ils contrôlent une bonne partie de Fakola. Ils ne sont pas dans l'autre partie de la ville mais l'armée malienne n'est pas aussi là», a ajouté la même source.

«Ils ont également pris position en face de la frontière ivoirienne. Ils sont vraiment armés. Les populations ont peur. Mais les djihadistes ont dit qu'ils ne (leur) feront rien» et que «leur problème, (c'est) avec les militaires» a déclaré à l'AFP un autre habitant de Fakola.

Une source militaire a confirmé l'attaque et annoncé un renfort de l'armée.

C'est la deuxième fois en moins d'une vingtaine de jours que cette partie sud du Mali est touchée par des attaques djihadistes.

La ville de Misséni, près des frontières ivoirienne et burkinabè, avait été attaquée le 10 juin par des islamistes qui avaient tué un militaire et en avaient blessé deux autres, selon le ministère malien de la Défense. Les attaques djihadistes étaient jusqu'ici limitées au nord et au centre du pays.

Samedi, au nord du Mali, une attaque imputée à des islamistes a fait trois morts parmi les soldats du camp militaire de Nara, près de la frontière mauritanienne.



## LE COUP DE BILL'ART DU SOIR

## Ces anciens volcans qu'on croyait trop vieux

Par Kader Bakou

L'artiste engagé pour les bonnes causes est une espèce en voie de disparition. La preuve : ce sont toujours les vétérans qui sont sur tous les fronts.

En novembre 2011, David Crosby et Graham Nash sont allés sur le terrain au parc Zuccotti à New York chanter pour Occupy Wall Street, le mouvement de contestation pacifique dénonçant les abus du capitalisme financier.

David Crosby et Graham Nash, avec Stephen Stills puis Neil Young, formaient à la fin des années 1960-début des années 1970 un des plus populaires groupes en phase avec les mouvements contestataires de cette époque.

Aujourd'hui, même en solo, Neil Young continue d'autres combats. Dans une chanson de son prochain album, il dit : «Monsanto, Monsanto, laisse les paysans cultiver ce qu'ils veulent cultiver.» Neil Young poursuit : «Je voudrais une tasse de café, mais je ne veux pas d'OGM» (...) j'aime bien commencer un jour de congé sans aider Monsanto. » Les autres paroles concernent les politiciens fascistes, les géants de la chimie ou le procès intenté par l'agrobusiness à l'Etat du Vermont (Etats-Unis) qui impose de signaler les produits OGM sur les étiquettes.

En 2011 déjà, le compositeur grec Mikis Théodorakis a mis en garde les peuples d'Europe sur les risques que les banques ramèneront le fascisme sur le Vieux Continent. Interviewé lors d'une émission politique très populaire en Grèce, Mikis Theodorakis, figure emblématique de la résistance à la junte des colonels, a averti que si la Grèce se soumet aux exigences de ses soi-disant «partenaires européens», ce sera «fini de nous en tant que peuple et nation».

Résistant de la première heure contre l'occupation nazie et fasciste, combattant républicain lors de la guerre civile, Mikis Théodorakis a également adressé une lettre ouverte aux peuples d'Europe, publiée dans de nombreux journaux grecs.

«Notre combat n'est pas seulement celui de la Grèce, il aspire à une Europe libre, indépendante et démocratique. Ne croyez pas vos gouvernements lorsqu'ils prétendent que votre argent sert à aider la Grèce. (...) Leurs programmes de "sauvetage de la Grèce" aident seulement les banques étrangères, celles précisément qui, par l'intermédiaire des politiciens et des gouvernements à leur solde, ont imposé le modèle politique qui a mené à la crise actuelle. Il n'y a pas d'autre solution que de remplacer l'actuel modèle économique européen, conçu pour générer des dettes, et revenir à une politique de stimulation de la demande et du développement, à un protectionnisme doté d'un contrôle drastique de la finance. Si les Etats ne s'imposent pas sur les marchés, ces derniers les engloutiront, en même temps que la démocratie et tous les acquis de la civilisation européenne.»

Théodorakis avertit : «La démocratie est née à Athènes quand Solon a annulé les dettes des pauvres envers les riches. Il ne faut pas autoriser aujourd'hui les banques à détruire la démocratie européenne, à extorquer les sommes gigantesques qu'elles ont elles-mêmes générées sous forme de dettes.

Nous ne vous demandons pas de soutenir notre combat par solidarité, ni parce que notre territoire fut le berceau de Platon et Aristote, Périclès et Protagoras, des concepts de démocratie, de liberté et d'Europe. (...) Nous vous demandons de le faire dans votre propre intérêt. Si vous autorisez aujourd'hui le sacrifice des sociétés grecque, irlandaise, portugaise et espagnole sur l'autel de la dette et des banques, ce sera bientôt votre tour. Vous ne prospérerez pas au milieu des ruines des sociétés européennes.» Mikis Théodorakis dit aux peuples européens : «Résistez au totalitarisme des marchés qui menace de démanteler l'Europe en la transformant en tiers-monde, qui monte les peuples européens les uns contre les autres, qui détruit notre continent en suscitant le retour du fascisme.»

Si jeunesse d'aujourd'hui savait et pouvait comme une certaine «vieillesse».

K. B.

bakoukader@yahoo.fr



En librairie

lesoirculture@lesoirdalgerie.com

PARUTION DE TROIS RECUEILS DE POÉSIE  
AUX ÉDITIONS LAZHARI LABTER

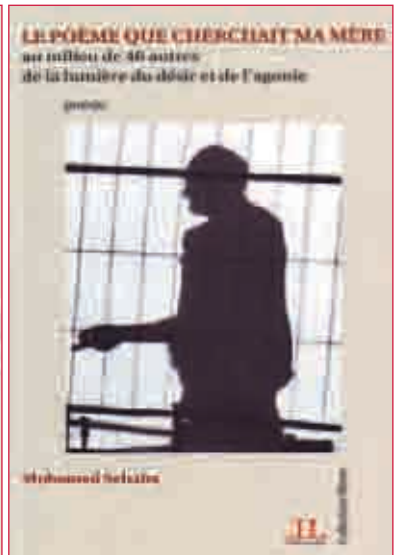
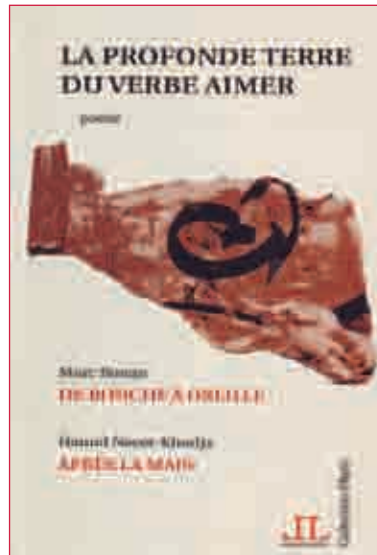
## Floralies estivales

*La poésie, dit-on, est le parent pauvre de l'édition en Algérie. Ainsi, rares sont les éditeurs qui «osent» publier des recueils de poésie. Ce n'est manifestement pas le cas des éditions Lazhari Labter qui viennent de publier simultanément trois recueils de poèmes de Marc Bonan, Hamid Nacer-Khodja et Mohamed Sehaba, dans la Collection Ilhem.*

Intitulés respectivement De bouche à oreille et Après la main, les recueils de Marc Bonan et Hamid Nacer-Khodja sont réunis dans le même ouvrage.

Marc Bonan est né à Blida en 1928. Après des études à Alger, il devient meunier à Médéa. Une partie de son recueil est d'ailleurs intitulée *De Médéa à Alger*. Dans la région du Titteri, il anima le Cercle Lélian créé par Jean Sénac à Alger et repris par J.-R. Smadja. Il créa aussi le Cercle Jean-Richepin pour rendre hommage à ce grand poète né à Médéa en 1849 et mort à Paris en 1926.

En 1955, Bonan fut couronné Grand Prix de la littérature de la ville d'Alger pour le recueil *De bouche à oreille* réédité donc aujourd'hui par Lazhari Labter dans son pays natal. «C'est donc un jeune que ce prix littéraire de la ville d'Alger vient de récompenser, un jeune dont je connais la sensibilité raffinée, l'exquise délicatesse, surtout l'ardente ferveur qui illumine les moindres gestes des hommes, et sans laquelle tout n'est, en matière d'art, que travail de copiste», avait écrit, à l'époque, Jean Brune dans *La Dépêche quotidienne*. Marc Bonan a quitté l'Algérie en 1964 pour s'installer à Marseille. Le poète a collaboré au



*Tombeau pour Jean Sénac*, sous la direction de Hamid Nacer-Khodja. Les deux hommes se retrouvent symboliquement réunis dans le même ouvrage par les éditions Lazhari Labter, sous le titre *La Profonde terre du verbe aimer*.

Hamid Nacer-Khodja, né en 1953 à Palestro (Lakhdaria), est actuellement enseignant à l'université de Djelfa. A partir de l'an 2000, il soutient des travaux universitaires aux universités de Paris IV et Montpellier III sur l'œuvre de Jean Sénac auquel il consacra une thèse et plusieurs ouvrages et études.

«Hamid Nacer-Khodja est un poète à la fois limpide et difficile qui taille dans la quintessence, avec fervent qui s'érige dans son essoufflement, visage ou paysage essoré comme sorti des mains de Giacommetti», a écrit Tahar Djaout en 1984.

Le recueil de Mohamed Sehaba est intitulé *Le poème que cherchait ma mère*. Natif d'Oran, Sehaba est poète, traducteur et journaliste culturel dans des journaux algériens. Dans les années 1990, il a été traducteur littéraire et critique d'art pour le compte du journal égyptien *Al-Ahram Hebdo*. Il a déjà publié huit recueils de poèmes dont *Remparts*, *Chronique du silence* et *Hommage à l'errant*. Son présent recueil est divisé en quatre ayant pour titres, respectivement, *L'archer et l'éclair*, *Les souffleurs de mirages*, *Le poème que cherchait ma mère* et, enfin, *La lumière du désir et de l'agonie*. Les trois recueils de Marc Bonan, Hamid Nacer-Khodja et de Mohamed Sehaba sont pareils à un joli bouquet de fleurs, différentes par les couleurs et toutes agréables par l'odeur.

Kader B.

## CHAËBI

## Le Grand Prix El-Hachemi-Guerouabi ouvert aux candidats de toute l'Algérie

La 2<sup>e</sup> édition du Grand Prix El-Hachemi-Guerouabi de la musique chaâbie, prévu à Alger du 29 juin au 2 juillet prochain s'ouvre aux postulants de toutes les régions d'Algérie, a annoncé l'association culturelle El-Hachemi-Guerouabi dans un communiqué.

Les présélections se dérouleront les trois premiers jours de la compétition sous le regard d'un jury composé d'artistes connus dont Smail Hani, Mustapha Bouafia et Abdelmadjid Meskoud qui appréciera le rendu des candidats du Centre de l'Est et de l'Ouest algériens. Fondé en 2014, le

Grand Prix El-Hachemi-Guerouabi de la musique chaâbie est destiné à «susciter l'éclosion d'artistes aux talents prometteurs» dans le registre de la musique chaâbie, indique le communiqué. Organisé par l'Association éponyme, agréée en 2012, en collaboration avec le ministère de la Culture et celui de la Jeunesse et des Sports, le Grand Prix El-Hachemi-Guerouabi récompense la meilleure voix de l'année dans la perspective de perpétuer l'œuvre du regretté El-Hachemi Guerouabi. El-Hachemi Guerouabi, un des grands maîtres de la chanson chaâbie, est décédé en 2006.

## Actualité

**THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN MAHIEDDINE- BACHTARZI (ALGER)**  
Lundi 29 juin à 22h30 : Pièce *Une femme pour mon mari* de la coopérative Fen Bladi d'Oran. Texte de Larbi Meflah et mise en scène de Kada Chalabi.  
Mardi 30 juin à 22h30 : le TNA et l'ONDA, organisent un hommage au musicien Cheikh Namous. Concerts de Nacer Mokdad et de Sid Ahmed Lahbib, Abdelkader Chercham, Kamel Aziz, Nardjess et Tarek Difli.  
Dimanche 5 juillet : Spectacle *Algérie, ma liberté* du Ballet national.  
**PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA (KOUBA, ALGER)**  
Lundi 29 juin : Concert de la la troupe Medahate d'Oran.  
Mardi 30 juin : Soirée variée avec Mourad Djaïfri, Bariza et Samir El Assimi.  
Jusqu'au 15 juillet : Exposition d'artisanat d'art et d'objets de décoration.  
Samedi 4 juillet à 22h30 : Concert de l'Orchestre symphonique national sous la direction du maestro Amine Kouider. Avec la participation de Nada Reyhane

et Samir Toumi.  
Vendredi 10 juillet : Spectacle *Algérie, ma liberté* du Ballet national.  
**SALLE ATLAS (BAB EL-OUED, ALGER)**  
Lundi 29 et mardi 30 juin à 22h 30 : Concert de Lounis Aït Menguellat.  
**SALLE EL MOUGGAR (ALGER-CENTRE)**  
Lundi 29 juin à 22h30 : Soirée variée avec Nacer Mokdad, Abderezak Guennif et Naima Dziria.  
Mardi 30 juin à 22h 30 : Concerts de Taleb Ben Diab et de Dib Layachi.  
**COMPLEXE CULTUREL ABDELOUAHEB- SALIM (CHENOUA, TIPASA)**  
Lundi 29 juin à 22h 30 : Soirée variées avec cheikh Ramzi, Imad Rami (Staifi), Meziane Amich et Amel Dali.  
Mardi 30 juin à 22h 30 : Soirée variées avec Derich Dahmane, Naïli Kamel, Hania Bakhti et Lounissi Abdel Ouahabe.  
**THÉÂTRE DE PLEIN AIR CASIF (SIDI FREDJ, ALGER)**  
Lundi 29 juin à 22h30 : Concerts de Diwane Dzaïr et de Diwane El-Bahdja.  
Mardi 30 juin à 22h 30 : Concerts du

groupe Tartit, du Groupe Triana d'Alger et de Mister AB.  
**SALLE IBN KHALDOUN (ALGER-CENTRE)**  
Lundi 29 juin à 22h30 : Concert de Abdelkader Chaou.  
Mardi 30 juin à 22h30 : Spectacle humoristique par Kamel Bouakkaz.  
**BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIA JEUNESSE ((38, RUE DIDOUCHE-MOURAD, ALGER- CENTRE)**  
Lundi 29 juin à 22h : L'Etablissement Arts et culture de la wilaya d'Alger, organise, en collaboration avec l'association les amis de Fadila Dziria, une rencontre autour de la vie et les œuvres de Fadila Dziria, à l'occasion du 98<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance. Cette rencontre verra la participation de Abdelkader Bendamèche et sera accompagnée d'une exposition de photos, de témoignages et de chants.  
**CHÂTEAU DE L'HÔTEL HILTON (PINS MARITIMES, ALGER)**  
Lundi 29 juin : Concert de Houda Saâd.  
Mardi 30 juin : «Soirée hypnose» avec Hervé Barbereau.  
**THÉÂTRE RÉGIONAL AZZEDINE-**

**MEDJOUBI DE ANNABA**  
Jusqu'au 3 juillet : Festival national de la musique et de la chanson citadines.  
**SALLE AHMED-BEY DE CONSTANTINE**  
Mercredi 1<sup>er</sup> juillet à 22h30 : Concerts de Dib Layachi, Naïma D'ziria et Toufik Touati.  
**MAISON DE LA CULTURE ALI-ZAËMOUM DE BOUIRA**  
Dimanche 5 juillet à 23h : Concert de l'Orchestre symphonique national sous la direction du maestro Amine Kouider. Avec la participation de Nada Reyhane et Samir Toumi.  
**AGORA DE RIADH EL-FETH (EL-MADANIA, ALGER)**  
Jusqu'au 30 juin à 22h : 10<sup>e</sup> Festival culturel national de la chanson chaâbie.  
Mercredi 1<sup>er</sup> juillet : Soirée chaâbi avec Mohamed Raoui et Kamel Boufroum. Animation : Hamid Achouri.  
**MAISON DE LA CULTURE AHMED-AROUA (KOLÉA, TIPASA)**  
Jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet : Salon du livre. Spectacles pour enfants.  
**INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER (ALGER-CENTRE)**

Jusqu'au 4 juillet : Exposition «Eaux de-là» d'Anne Saffore (sur les façades de l'Institut).  
**GALERIE D'ART SIRIUS (139, BD KRIM-BELKACEM, TÉLEMLY, ALGER)**  
Jusqu'au 30 juin : Exposition de peinture «Symphonie du désert» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.  
**PARKING D'ARDIS (PINS-MARITIMES, ALGER)**  
Jusqu'à la fin du mois de Ramadhan : Cirque Amar, tous les jours à 22h et à 0h10. Spectacle spécial dimanche et lundi à 0h10 (prix : 500 DA).  
**INSTITUT CULTUREL ITALIEN D'ALGER (EL BIAR)**  
Durant le mois d'août : L'Institut ouvre une session de cours intensifs en langue italienne niveau A1. Initiation tous les jours de 9h à 13h. Inscriptions en cours. Informations : 021 92 38 73  
**MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN D'ALGER (RUE LARBI-BEN-M'HIDI)**  
Jusqu'au 9 juillet : Exposition «La saga de la création de la Cinémathèque algérienne» à l'occasion du cinquantenaire de sa création.



## ATHLÉTISME : MEETING D'AMIENS

## Bilel Tabti et Hicham Bouchicha (3 000 m steeple) qualifiés au Mondial

Bilel Tabti et Hicham Bouchicha ont réussi à se qualifier pour les Championnats du monde du 3 000 m steeple grâce à leurs performances respectivement au meeting d'Amiens (France), disputé samedi, en réalisant les minima requis. Bilel Tabti a remporté l'épreuve en 8:21.15 alors que Bouchicha est arrivé deuxième en 8:24.65 : «De très bons chronos en prévision des autres compétitions», selon la Fédération algérienne d'athlétisme, qui rappelle que lors des précédentes sorties, les deux athlètes étaient loin des minima (8:28.00).

## MEETING DE REIMS

## Abdelmalek Lahoulou (400 m haies) obtient les minima pour Pékin

Abdelmalek Lahoulou s'est également qualifié pour les Championnats du monde en réalisant vendredi au meeting de Reims les minima sur 400 m haies, avec un chrono de 49:49, soit à un centième de moins que les minima fixés (49:50). «Lahoulou était plus ou moins régulier ces derniers temps car il avait déjà réalisé, il y a quelques jours, 49:52 et 49:88», a indiqué le chargé des équipes nationales M. Abdelkrim Sadou qui estime que le hurdler, qui était passé à côté lors des derniers championnats d'Afrique en 2014 à Marrakech, «pourrait se ressaisir à un niveau plus fort». Avec ces qualifications de Bilel Tabti, Hicham Bouchicha et Abdelmalek Lahoulou, ils sont désormais au nombre de 8 Algériens à s'être qualifiés aux mondiaux de Pékin, en août prochain. Ils rejoignent ainsi Larbi Bouraâda (décathlon) qualifié direct en tant que champion d'Afrique, Toufik Makhloufi (800 en attendant le 1500 m), Amina Bettiche (3 000 m steeple), Souad Ait Salem et Barkahoum Drici (Marathon).

Ahmed Ammour

## VOLLEY-BALL

GRAND PRIX FÉMININ (3<sup>e</sup> ET DERNIÈRE JOURNÉE)

## Grande première pour les Algériennes

● La sélection algérienne de volley-ball dames s'est imposée hier matin face à son homologue australienne sur le score de trois sets à zéro (25-19, 25-22, 25-13) à Taldyqorghhan, en match comptant pour la troisième et dernière journée du tour préliminaire du Grand Prix, poule N.

Lors des deux premières sorties, les Algériennes se sont inclinées respectivement face au Kazakhstan (pays hôte) et Cuba sur le même score 3-0. L'entraîneur de la sélection algérienne François Salvagni s'est réjoui de cette victoire en conférence de presse : «Nous sommes très heureux, je tiens à remercier mes joueuses parce que le match était très difficile. Nous avons joué un bon volley. C'est difficile pour nous de jouer au même niveau tout le temps. Je dois féliciter l'Australie notamment pour son deuxième set». De son côté, la capitaine de la sélection algérienne, Fatma-Zohra Oukazi, a salué ce succès qui est intervenu



Photo : DR

après deux revers. «Nous avons joué un bon match et je pense que la victoire est méritée. Nous essayons de devenir meilleures à chaque fois. Le plus important est que nous sommes prêtes pour le prochain tournoi prévu à Alger», a-t-elle estimé. Lors de cette rencontre, Redouani Amina s'est distinguée en étant la meilleure marqueuse avec 12 points, devant l'Australienne Sophie Godfrey (9

points) et Safia Boukhima (8 points). Au classement, Cuba et le Kazakhstan sont en tête du groupe N avec six points chacun mais avec un match en moins, devant l'Algérie (3 pts) alors que l'Australie ferme la marche avec 0 point. Les vice-championnes d'Afrique rentreront immédiatement au pays, puisqu'elles auront l'honneur d'accueillir la poule Q du Grand Prix, du 3 au 5 juillet à Chéraga (Alger).

BOXE : AIBA PRO-BOXING- CYCLE 1 (1<sup>re</sup> JOURNÉE)

## Victoire de Chadi Abdelkader, Benchabla défait

Le boxeur algérien Abdelkader Chadi (64 kg) a battu l'Argentin Carlos Daniel Aquino aux points (2-1), lors du combat de la première journée du cycle 1 de l'AIBA pro boxing, samedi soir au Palazetto dello Sport, à Manerba del Garda en Lombardie (Italie). Le pugiliste algérien, classé 3<sup>e</sup> de sa catégorie de poids, a su surclasser son adversaire du jour, Aquino (26 ans), grâce au «rythme de travail de Chadi qui a été exemplaire tout au long du combat de huit rounds. Son endurance lui a permis d'éviter les coups puissants d'Aquino, tout en distillant à son adversaire sud-américain des coups à répétition», écrit l'associa-

tion internationale de boxe (AIBA) sur son site internet. Durant les 8 rounds de ce combat arbitré par Daniel McFarlane, l'Algérien a eu les faveurs des trois juges qui lui ont accordé une victoire aux points par 3-0 (78-74, 78-74 et 78-74). Lors de la deuxième journée, Chadi (28 ans) affrontera le n°1 de la catégorie (64 kg), l'Allemand Artem Harutyunyan qui avait battu samedi le Lituanien Evaldas Petrauskas, classé deuxième (3-0). Une victoire face au redoutable Allemand lui permettra de valider son billet qualificatif aux prochains Jeux olympiques 2016, à Rio de Janeiro, au Brésil. Dans la même soirée, l'autre

représentant algérien dans cette compétition, Abdelhafid Benchabla, de retour à la compétition après une année d'absence en raison d'un accident de voiture, a été battu par le Russe Nikita Ivanov, champion d'Europe en 2013 dans un combat de classement. Benchabla (28 ans) a perdu son combat in extremis (2-1) devant son adversaire du jour, classé 5<sup>e</sup> au classement des 81 kg de l'APB 2015. Le juge canadien, Tony Germain ayant donné Benchabla vainqueur (77-75) contrairement à ses confrères, le Moldave Anatoli Kaigorodov et le Turc Aydin Emre, plutôt favorables au Russe (78-74).

## HANDBALL : PRÉPARATION DU MONDIAL 2015 (U21/GARÇONS)

## Les Algériens concèdent une troisième défaite contre la Roumanie

La sélection algérienne de handball masculine des moins de 21 ans (U21) s'est inclinée samedi face à la Roumanie (19-27, mi-temps 9-17), en match amical préparatoire en vue du 20<sup>e</sup> Championnat du monde, du 20 juillet au 1<sup>er</sup> août 2015 au Brésil. Il s'agit de la deuxième défaite du Sept national face au même adversaire après celle concédée jeudi (26-24) avant de s'incliner vendredi face aux Pays-Bas (30-25). Les joueurs du duo Hasni Achour- Abdedaïm Mounir ont quitté hier après-midi la Roumanie vers la Serbie pour un second stage qui s'étalera jusqu'au 9 juillet avant de retourner en Roumanie pour prendre part à un autre tournoi programmé du 9 au 12 juillet avec la participation de la Roumanie, de l'Egypte et d'un quatrième pays qui n'est pas encore connu, selon le programme établi initialement par la Fédération algérienne de handball (FAHB). Au championnat du monde des U21, l'Algérie a hérité du groupe C avec le Danemark, la France, l'Argentine, le Chili et la Corée du Sud. La sélection algérienne entamera la compétition face à son homologue française le 20 juillet prochain pour le compte de la première journée.



## NA HUSSEIN DEY

Iaïche arrive  
et valide la liste  
des libérés

L'entraîneur Abdelkader Iaïche s'est officiellement engagé avec le NA Hussein-Dey pour un contrat d'une année et commencera son travail aujourd'hui en dirigeant la première séance de Sang et Or en vue de la saison prochaine. Aussitôt arrivé, Iaïche a validé la liste des joueurs libérés et qui comporte huit éléments : Ghalem, Ghazi, Besseghir, Bessaha, Herida, Boussaïd, Z. Benyahia et Touahri.

Iaïche, qui avait entraîné l'USM El-Harrach lors de la première partie de l'exercice dernier, a en outre refusé d'engager le meneur du jeu du CR Belouizdad (L 1, Algérie), Lamouri Djediat, qui était sur les tablettes des dirigeants husseindéens, ajoute-t-on de même source. Le NAHD, qui a attendu la dernière journée du précédent exercice pour éviter la relégation, était en contacts avancés avec l'entraîneur Abdelkrim Bira pour remplacer Youcef Bouzidi, avant de jeter son dévolu sur Iaïche. Ce dernier a signé son contrat samedi soir.

## JS KABYLIE

Lamine Kebir  
pour épauler  
Karouf

Alors que le comité de sauvegarde de la JSK fait tout pour destituer Hannachi de son poste, celui-ci continue tranquillement la préparation de la nouvelle saison. Après avoir fait signer plusieurs nouveaux joueurs, et en attendant la signature d'un joueur africain, le boss de la JSK vient de désigner un entraîneur adjoint qui secondera Mourad Karouf. Il s'agit de Lamine Kebir, qui a déjà exercé en tant que DTS à l'ASO Chlef. Le staff technique de la JSK est ainsi composé de Mourad Karouf comme entraîneur en chef, Lamine Kebir, entraîneur adjoint, Mourad Tikanouine, préparateur physique et Aomar Hamenad comme entraîneur des gardiens de but.

Ah. A.

## USM BEL-ABBÈS

Le Tunisien Mouaïz  
Bouakaz nouvel entraîneur

Le Tunisien Mouaïz Bouakaz a été désigné nouvel entraîneur de l'USM Bel-Abbès pour un contrat d'une année, a appris l'APS hier auprès du club relégué en Ligue 2 algérienne de football.

Bouakaz avait déjà travaillé dans cette même formation en tant qu'entraîneur adjoint du Français Guy Wallemme lors de l'exercice dernier, mais il n'était pas allé au bout de sa mission en quittant son poste au milieu de la saison. La nouvelle direction du club de la «Mekerra» représentée par le directeur général, Djilali Bensnada, a fixé comme objectif un retour rapide parmi l'élite, précise la même source. Outre la signature par Bouakaz de son contrat samedi soir, le club a fait signer dans le même temps les contrats de deux nouveaux joueurs : le gardien de but Ghanem et le défenseur Aouamri.

## FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1<sup>re</sup> JOURNÉE DU TOUR DES POULES,  
GROUPE B) : ES SETIF 1 - USM ALGER 2

## L'Entente tombe de haut

● L'Entente de Sétif a raté son entrée en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique en s'inclinant logiquement (1-2), samedi au stade du 8-Mai-45, face à la formation Rouge et Noir de l'USM Alger.

Contrairement aux visiteurs qui affichaient des dispositions physiques et tactiques au point, les Sétifiens quant à eux furent l'ombre d'eux-mêmes. A la traîne depuis le début du match, les Noir et Blanc n'étaient même pas capables physiquement et tactiquement de désarçonner une équipe de «Soustara» bien en place et mieux organisée surtout en milieu de terrain. Cette dernière a amplement mérité son succès en dominant la quasi-totalité de la rencontre où les Sétifiens ne furent dangereux qu'en de rares occasions. Une belle victoire et trois précieux points qui mettent déjà l'USM Alger sur orbite. Déjà dès le coup d'envoi de la rencontre, on sentait de la fébrilité au sein de l'attaque sétifienne qui avait du mal à trouver ses repères. Une situation qui profite aux défenseurs usmistes qui parvenaient à se dégager sans encombre à tous les coups. Prenant confiance et assurant une mainmise sur le milieu de terrain, les visiteurs domineront peu à peu les débats. Les Rouge et Noir accentueront davantage leur suprématie et menacèrent de plus belle l'arrière garde sétifienne qui résiste tant bien que mal aux assauts de Beldjilali et



Photos : DR

consorts. Mais aucune des deux équipes ne parviendra à faire la différence et à trouver le chemin des filets durant ce premier half.

En seconde période, les protégés de Madoui tentent de reprendre le jeu à leur compte mais leurs attaques désordonnées et précipitées n'aboutiront toujours pas. Ce n'était qu'un feu de paille. En effet, sur un excellent centre de Ferhat, Seguer prend le dessus sur la défense locale et de la tête loge le cuir dans les filets d'un Khedaïria pantois (60'). C'est la douche froide au stade du 8-Mai-45, quoique prévisible au vu de la prestation des Ententistes. Désespérés et déconcentrés, les Sétifiens répliquèrent par des actions individuelles de Ziaya mais sans réel succès. Les Sétifiens recevront

un autre coup de massue sur la tête en encaissant un second but signé Khoualed après une bévée monumentale de la défense (72'). Les coéquipiers de Benyettou vont dès lors jeter toutes leurs forces en attaque afin de revenir au score. Les Sétifiens vont assiéger le camp usmiste, et sur une énième attaque, Kouriba de la tête réduit la marque (84'). Malgré leur hargne et leur volonté, en fin de match, les Noir et Blanc ne réussiront pas à faire changer le score en leur faveur. Une défaite logique pour l'ESS qui n'a rien fait pour éviter ce scénario.

Aux Sétifiens donc de se ressaisir lors de la seconde journée face aux voisins du MC El Eulma, dans un derby sulfureux.

Imed Sellami

## Le point du groupe

## Résultats

Al-Merreikh (Soudan) - MC El-Eulma (Algérie) 2-0  
ES Sétif (Algérie) - USM Alger (Algérie) 1-2

## Classement

|                | Pts |
|----------------|-----|
| 1- Al-Merreikh | 3   |
| 2-USM Alger    | 3   |
| 3- ES Sétif    | 0   |
| 4-MC El-Eulma  | 0   |

**Ndlr** : les deux premiers de la poule se qualifient pour les demi-finales. La 2<sup>e</sup> journée se jouera entre le 10 et le 12 juillet prochain avec les matchs USMA-El-Merreikh (10 juillet) et MCEE-ESS (11 juillet).

## SELON LE SITE OFFICIEL DU CLUB DE SOUSTARA

Les supporters de l'USMA  
agressés à Sétif

● A l'issue de la victoire de l'USMA contre l'ESS (2-1) samedi soir au stade du 8-Mai-45 à Sétif lors de la 1<sup>re</sup> journée des poules de la Ligue des champions d'Afrique, des incidents ont éclaté entre les deux galeries.

Les supporters de l'Entente, qui n'ont pas apprécié la défaite de leur équipe championne d'Afrique, s'en sont pris aux quelques dizaines de supporters usmistes présents à



Sétif en causant de nombreux blessés, selon le site officiel de l'USMA. Un comportement que regrettent les dirigeants du club de Soustara qu'ils jugent «inapproprié de la part des supporters d'un club qui représente une grande ville comme Sétif».

1<sup>re</sup> titularisation  
de Mansouri

Avec la convalescence de Zemmamouche, c'est le néo-portier Ismaïl Mansouri qui a été titularisé face à l'ES Sétif. Pour sa première sortie, l'ancien gardien de but du MOB a su repousser plu-

sieurs tentatives des Sétifiens et rassurer ses camarades.

En amical contre  
l'USMH vendredi

Pour rester compétitif et préparer la 2<sup>e</sup> journée de la Ligue des champions d'Afrique, le club de Soustara affrontera ce vendredi, en amical l'USM El-Harrach au stade Omar-Hamadi à Bologhine. Dans un premier temps, l'USMA devait jouer contre l'équipe nationale olympique ce mardi, mais la rencontre a été annulée, selon le site de l'USMA.

Ah. A.

## MC ORAN

Bencheikh et  
Benchaïb promus  
en attendant  
Benchaâ

Deux joueurs de l'équipe espoirs du MC Oran, détentrice de la Coupe d'Algérie des moins de 21 ans, Abdallah Bencheikh et Hassouna Benchaïb, ont signé leurs premiers contrats professionnels en attendant que leur coéquipier Zakaria Benchaâ fasse de même dans les prochains jours, a appris l'APS dimanche auprès du club de Ligue 1. Par cette action, le président Ahmed Belhadj veut mettre un terme à la déperdition des jeunes talents du club, «peu considérés jusque-là» par les différentes directions qui se sont succédé aux commandes des «Hamraoua», précise la même source. L'international olympique Zakaria Benchaâ (18 ans), révélation du MCO lors des dernières journées du championnat de l'exercice passé ce qui lui a valu d'être convoité par de nombreux clubs de l'élite, a rassuré qu'il ambitionnait de poursuivre son aventure avec les Rouge et Blanc. «Actuellement, je suis en stage avec l'équipe nationale olympique. Je regrette que certains colportent des rumeurs non fondées au sujet de mon avenir au club, alors que je suis bien au MCO. Je ne suis pas ingrat pour quitter le club du cœur alors que je n'ai que 18 ans et j'ai besoin d'apprendre tant de choses», a-t-il déclaré sur mouloudia.com, un site très proche de la formation d'El-Bahia. «Je tiens à rester encore au MCO pour un long bail, je ne demanderai pas la lune car je veux seulement qu'on m'estime à ma juste valeur sachant que je suis un enfant du club», a-t-il ajouté.



FOOTBALL

COPA AMERICA 2015 : CE SOIR (22H30) À SANTIAGO, CHILI-PÉROU

# Un sulfureux «clasico du Pacifique»

● **En guerre pendant cinq ans au XIX<sup>e</sup> siècle, Chili et Pérou vont remettre le couvert sur le gazon, lundi, pour la première demi-finale de la Copa America, dans un «clasico du Pacifique» sulfureux entre une «Roja» sevrée de titre et des «Incas» en feu autour de leurs papy's trentenaires.**

Pour espérer inscrire enfin son nom au palmarès de la Copa America, le Chili devra s'imposer dans ce 77<sup>e</sup> match entre frères ennemis, à Santiago. Une rencontre qui n'aura pas seulement le goût du football. Car ce choc a des racines historiques. Les deux pays se sont affrontés entre 1879 et 1884 dans une guerre sanglante pour le contrôle d'une région riche en nitrate, et chaque match entre les deux équipes donne lieu à des manifestations de patriotisme forcené. Au moment des hymnes ce soir dans l'Estadio Nacional de Santiago, celui du Pérou risque donc d'être conspué par 45 000 spectateurs tout acquis à la cause de la «Roja». Même si les deux équipes refusent, pour l'instant, les déclarations guerrières, l'atmosphère avant cette demi-finale est déjà explosive, par la faute de Gonzalo Jara. Le défenseur chilien de Mayence (Allemagne) est en effet dans la tourmente pour son geste obscène (un doigt dans les fesses) qui a fait sortir de ses gonds Edinson Cavani lors du quart de finale gagné par le Chili face à l'Uruguay (1-0).

**En attendant Jara**

La Confédération sud-américaine (Conmebol) a officiellement ouvert une procédure disciplinaire samedi et a averti qu'elle statuerait avant le début des demi-finales. Et Jara, qui forme l'intransigeante charnière centrale chilienne avec Gary Medel, pourrait écoper d'une lourde suspension de cinq matchs, selon certaines sources. Qui plus est, la «Roja» du sélectionneur argentin Jorge Sampaoli a déjà connu une retentissante affaire lors de cette Copa, avec l'arres-



Photo : DR

tation pour conduite en état d'ivresse d'Arturo Vidal, après que celui-ci a fracassé sa Ferrari. Et cela ne l'a pas empêché d'éliminer le tenant du titre uruguayen.

Des quatre équipes encore en course, le Chili a fait la plus forte impression avec trois victoires et un nul, onze buts marqués et seulement trois encaissés (contre le même adversaire, le Mexique). «Mais il ne faudrait pas penser trop vite à la finale,

sinon le Pérou va nous punir, car ils ont de très bonnes individualités», a prévenu Matias Fernandez, le milieu offensif de la Fiorentina. Une référence peut-être au trio Guerrero-Farfan-Pizarro, ces trois trentenaires de la sélection inca, près d'un siècle de football à leur actif et des dizaines de buts à la clef. Dont ce triplé de Paulo Guerrero, attaquant du club brésilien de Corinthians, face à la Bolivie en quart de finale.

**Bicyclette**  
Le Chili sent qu'il se rapproche d'un exploit historique : depuis la création de la Copa America en 1916, il attend toujours son premier sacre après quatre finales perdues, la dernière en 1987. Le Pérou a enlevé deux éditions de l'épreuve-reine du football sud-américain, en 1939 et 1975, mais l'équipe-surprise du dernier carré n'entend pas s'arrêter en demi-finale, même face au pays hôte. «Nous sommes sereins et tranquilles car nous savons que nous jouons bien au football», a résumé Carlos Lobaton. Et «Los Incas» assurent ne pas craindre le Chili, «une bonne équipe certes, mais face à qui on n'a pas de complexes à faire», a prévenu le milieu de terrain du Sporting Cristal, autre «ancien» péruvien (35 ans). Pourtant les statistiques du «Clasico du Pacifique» favorisent clairement le Chili, victorieux 41 fois pour 21 défaites et 14 nuls. Quel que soit le vainqueur lundi, une épineuse rivalité devrait en tous cas persister entre les deux pays, qui revendiquent chacun la paternité de la «bicyclette» : ce retourné acrobatique est évidemment une «Chilena» au Chili, mais une «Chalaca» au Pérou, en référence au port de Callao où elle aurait été inventée !

**COUPE DE L'UNAF DES CLUBS**

## Kerbadj justifie le forfait des clubs algériens

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a indiqué que la date retenue pour le déroulement de la Coupe de l'Union nord-africaine de football (Unaf) des clubs prévue entre le 13 et le 19 août prochain au Maroc et qui coïncide avec le début du championnat en Algérie est derrière le forfait algérien de cette épreuve. «Ce n'est pas logique de programmer la Coupe de l'Unaf au tout début de la saison, ce n'est pas la meilleure manière pour réunir les conditions de la réussite de cette compétition», a déclaré Kerbadj à l'APS. «C'est la raison pour laquelle nous avons décidé

de faire l'impasse sur cette épreuve, car nous ne voulons pas que nos clubs deviennent la risée des autres adversaires», a-t-il ajouté. Le bureau exécutif de l'Unaf a annoncé, il y a quelques jours, la relance de la coupe de l'Unaf des clubs sous forme d'un mi-championnat à l'issue duquel l'équipe qui termine première sera le vainqueur du tournoi. Des représentants du Maroc, pays hôte, de la Tunisie et de la Libye prennent part à cette épreuve, alors que leurs championnats respectifs démarreront en août prochain aussi. La première journée de la Coupe de l'Unaf-2015 se déroulera le 13 août, la deuxième journée

le 16 et la troisième le 19 du même mois.

La coupe de l'Unaf des clubs champions et celle des vainqueurs de coupes avaient été gelées depuis plus de quatre ans suite aux événements connus par certains pays de la région. Cette compétition regroupait par le passé les clubs champions et les vainqueurs de la Coupe dans leurs pays respectifs. L'ES Sétif a remporté la Coupe de l'Unaf des champions et celle des vainqueurs de coupes en 2009 et 2010, tandis que le MC Alger a perdu la finale des clubs champions en 2010 face au Club Africain.

**TRANSFERT DE JONATHAN MATIJAS AU MC ALGER**

## Abdelkrim Raïssi convoqué par la CD de la LFP

Le président du MC Alger, Abdelkrim Raïssi, comparaitra dans les prochains jours devant la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) pour s'expliquer sur l'affaire du gardien de but de l'USM Bel-Abbès, Matijas Jonathan, à qui il a fait signer un contrat il y a quelques semaines alors qu'il est toujours lié à son club. Selon le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, joint au téléphone par l'APS, le premier responsable du MCA risque une «sanction sévère». «Les règlements sont clairs à ce propos. On n'a pas le droit de négocier avec un joueur ou l'engager alors que l'intéressé est sous contrat avec un autre club», a rappelé Kerbadj.

La direction du Mouloudia s'est défendue en expliquant que le gardien Jonathan Matijas lui avait assuré avoir eu gain de cause dans la plainte qu'il a déposée au niveau de la commission de règlement des litiges (CRL) à l'encontre de la direction de l'USMBA pour n'avoir pas perçu ses salaires pendant plusieurs mois. «Ni le MCA ni le joueur n'avaient le droit de signer leur contrat tant que la CRL n'a pas encore tranché la plainte en question», réplique le président de la LFP, qui a souligné que Jonathan est exposé lui aussi à une «sévère sanction». Le portier franco-algérien de 25 ans avait rejoint l'USMBA l'été dernier pour sa première expérience dans le championnat d'Algérie, une expérience vouée à l'échec vu que son club a été relégué en Ligue 2 en fin d'exercice écoulé.

**CS CONSTANTINE**

## Résiliation du contrat de Bracci, Velud pour le remplacer

La direction du CS Constantine a résilié le contrat de son entraîneur français François Bracci après lui avoir renouvelé sa confiance il y a quelques jours seulement, a appris l'APS dimanche auprès du club de Ligue 1 algérienne de football. C'est un autre coach français, en l'occurrence, Hubert Velud, resté sans club depuis qu'il avait été limogé de l'USM Alger en fin d'année dernière, qui est pressenti pour succéder à son compatriote, affirme la même source. Bracci avait rejoint la formation phare de la capitale de l'Est algérien au milieu de la saison passée. Il a réussi dans sa mission de sauver l'équipe de la relégation ce qui lui a valu dernièrement d'être prolongé pour une autre saison. La direction du CSC n'a pas pour l'instant précisé les raisons de ce retournement de situation à quelques jours seulement de la reprise des entraînements en vue de l'exercice 2015-2016.

## Mourad Meghni attendu cette semaine

Le feuilleton Mourad Meghni n'est pas près de connaître son épilogue ! Et pour cause, après un désaccord sur le plan financier avec le MC Alger, l'ancien milieu de terrain international, Mourad Meghni est attendu à Constantine avant la fin de la semaine en cours. Après le premier rendez-vous entre le manager du joueur et le président Haddad, il paraît que Meghni aurait accepté de se déplacer à Constantine pour rencontrer le nouveau boss des Sanafir.

Ah. A.

**MO BÉJAÏA**

## Deux attaquants sénégalais invités à subir des tests

La direction du MO Béjaïa a invité deux joueurs sénégalais à subir des tests en vue de leur éventuel recrutement cet été, a appris l'APS hier auprès du club béjaoui. Il s'agit des deux attaquants Serigne Cheikh Diouck (25 ans) qui évolue au Liban au sein d'Al-Nejma et Thierno Niang (23 ans) sociétaire de l'AS Pikine au Sénégal, précise la même source. Les deux joueurs en question devraient subir des essais à Aïn Drahem en Tunisie où le MOB se trouve en stage depuis jeudi. En matière de recrutement, le MOB, très actif, a assuré jusque-là les services de pas moins de neuf joueurs : le gardien de but Daïf (ex-ASO Chlef), Hadji (ex-CS Constantine), Tedjar (ex-ASO Chlef), Mebarki (ex-USM Harrach), Maâmar Youcef (RC Relizane), Lakhdari (ex-ASO Chlef), Benaouda Bendjeloul (ASM Oran), Sofiane Khadir (MC Alger) et Ismaïl Belkacemi (USMM Hadjout). En revanche, le club a perdu les services de trois de ses cadres en l'occurrence le portier Smaïl Mansouri, Faouzi Rahal et Nassim Dehouche. Le MOB sera dirigé lors de la saison 2015-2016 par le Suisse Alain Geiger qui a remplacé Abdelkader Amrani, parti entraîner Al-Raed (division 1 saoudienne). Le MOB entamera la saison footballistique en déplacement face au RC Arbaâ, en match prévu le week-end du 14 et 15 août.

**NAPLES SONGE À CÉDER GHOUAM**

## Sarri insiste sur Matteo Darmian

Matteo Darmian, le défenseur latéral du Torino, semble avoir trouvé un terrain d'entente avec les recruteurs du Naples SSC. Matteo Darmian est l'un des joueurs les plus courtisés du championnat italien. Le jeune défenseur est capable d'évoluer sur les deux côtés. Son club actuel, Torino, a déjà fixé le montant de sa libération à hauteur de 20 millions euros. L'intérêt porté par le Napoli à ce joueur démontre clairement le souhait de Naples de se séparer de l'international algérien Faouzi Ghoulam en le transférant dans un autre club sachant que le latéral gauche des Verts fait l'objet de plusieurs sollicitations officieuses qui tardent à se confirmer. Les Napolitains ayant fixé la valeur de son international algérien à 10 millions d'euros.

A. A.



## Poulet m'chermel

Pour 4 personnes : 1 poulet (ou quelques morceaux), 4 oignons, 1 gousse d'ail, 5 brins de persil plat, 5 brins de coriandre, 1/2 citron, 1/2 c. à s. de jus de citron, 1/2 c. à c. de cumin, 1/2 c. à c. de safran, 1/2 c. à s. de piment doux, huile, sel et poivre



Faire revenir le poulet ainsi que le foie et le gésier dans une cocotte avec l'huile, les oignons émincés, l'ail pressé, le safran, saler et poivrer. Verser 2 petits verres d'eau et laisser réduire sur feu doux pendant une demi-heure environ à couvert en retournant de temps en temps le poulet. Assaisonnez le poulet avec le piment, le cumin, la coriandre et le persil hachés, l'écorce de citron émincée et continuer la cuisson pendant 15 min environ. En fin de cuisson, ajoutez le jus de citron en mélangeant et laisser mijoter encore quelques minutes pour obtenir une sauce onctueuse. Servir.

## Poivronnade

5 gros poivrons rouges, 10 olives noires, 10 filets d'anchois à l'huile, 2 c. à s. d'huile d'olive, 2 gousses d'ail hachées, thym, poivre.



Essuyer les poivrons, coupez-les en deux, épépinez-les et détaillez-les en lanières et faites-les revenir dans une poêle avec un peu d'huile d'olive sur feu vif, pendant 10 min environ. Incorporer l'ail, le thym, les filets d'anchois coupés en

morceaux en gardant un peu pour la décoration, ajouter les olives, poivrer en mélangeant bien et laisser cuire 15 min encore. Parsemer la poivronnade de persil haché et servir chaude accompagnée de poisson.

## H'lalim

100 g de pois chiches trempés, 400 g de petits pois frais, 2 cœurs d'artichauts frais coupés en cubes moyens, l'équivalent d'une louche de pâte «hlalim» fraîches, 1 petit oignon coupé en dés fins, 2 c. à s. de persil haché frais + 1 c. à s. de céleri haché frais, 3 à 4 c. à s. d'huile d'olive, 1 c. à s. et 1/2 de concentré de tomates, sel, poivre

Dans une cocotte-minute, chauffer l'huile et y faire

revenir l'oignon avant d'ajouter la tomate diluée dans un verre d'eau. Laisser revenir quelques minutes à feu moyen (pour enlever l'acidité des tomates) puis ajouter le sel et le poivre et mélanger. Mouiller d'eau à moitié, fermer la cocotte et laisser cuire pendant une dizaine de minutes à feu moyen. Ouvrir, rectifier le niveau d'eau et ajouter les légumes frais et le persil, fermer et laisser cuire à nouveau pendant une dizaine de minutes. Ouvrir,



rajouter un peu d'eau, chauffer et à ébullition, ajouter les pâtes «hlalim», et continuer la cuisson en déposant le couvercle mais sans fermer la cocotte. Mélanger de temps à autre pour que les pâtes ne

collent pas au fond. Les pâtes sont cuites au bout d'une dizaine de minutes, ramener la soupe à la texture désirée : veloutée, pas trop liquide, pas trop dense. Servir avec des quartiers de citron.

Photos : DR

## Khobz eddar

1 kilo de farine, une c. à s. de levure de boulanger, 1 c. à c. de sel



Délayer dans l'eau tiède la levure de boulanger, laisser lever durant 10 ou 15 min, ajouter la farine. Travailler la pâte jusqu'à ce qu'elle devienne molle et bien lisse. Laisser la pâte reposer 10 ou 15 minutes. Diviser la pâte en morceaux de la grandeur du plat de cuisson. Etaler la pâte de 2.5 cm d'épaisseur, la couvrir et la laisser monter durant plus au moins 45 min, elle va doubler de volume. Faire chauffer le four à température haute. Baisser la température et faire cuire le pain une demi-heure à 40 min.

## Crêpes au thon

500 g de farine, 1 sachet de levure boulangère, 3 oignons, 2 boîtes de thon, 1 botte de persil, 100 g d'olives dénoyautées, cumin, paprika, huile d'arachide, 2 jaunes d'œuf, sel, poivre



Préparer tout d'abord la pâte à crêpes en mélangeant la farine, le sel et la levure en y versant un peu d'eau tiède. Bien pétrir la pâte jusqu'à ce qu'elle devienne élastique.

Faire de petites boules de la taille d'une mandarine et les enduire d'huile. Laisser reposer et préparer la farce en attendant. Pour cela, faire revenir les oignons hachés dans un peu d'huile jusqu'à ce qu'ils soient translucides. Hacher finement le persil et couper les olives en rondelles. Les ajouter aux oignons avec le thon et les épices. Faire revenir l'ensemble pendant 5 minutes environ.

**Pliage des crêpes :** Prendre les boules une par une à étaler sur un plan de travail huilé. Aplatir avec les doigts huilés jusqu'à ce que la pâte soit très fine. Mettre un peu de farce au milieu et rabattre vers le centre deux bords opposés en les faisant se chevaucher. Faire la même chose dans le sens de la largeur. On obtient ainsi un carré qu'on aplatit légèrement, badigeonné de jaune d'œuf. Disposer sur une plaque huilée et mettre au four moyen jusqu'à ce qu'elles soient dorées.

## Flan au caramel

Pour 4 personnes, préparation : 20 min, cuisson : 40 min, temps de repos : 2 heures  
Pour le caramel : sucre en poudre : 3 c. à soupe, eau : 2 c. à soupe, jus de citron : 5 gouttes.  
Pour la crème : lait : 1/2 litre, sel : 1 pincée, sucre en poudre : 4 c. à soupe, sucre vanillé : 1 sachet, œufs : 4

Préparez le caramel : directement dans le moule, mettez le sucre et mouillez avec l'eau. Laissez à feu doux jusqu'à ce que le sucre soit fondu. Forcez la température sans remuer ni pencher le moule dès que le sucre commence à dorer puis ajoutez quelques gouttes de jus de citron. Quand la coloration dorée est uniforme, arrêtez la cuisson, saisissez le moule avec des mouffettes et tournez-le en tous sens pour répartir le caramel sur les parois, laissez refroidir. Préchauffez le four th. 6/7 (180/210°C). Préparez la crème : faites bouillir le lait avec le sel, le sucre et le sucre vanillé. Fouettez les œufs vigoureusement, ajoutez peu à peu le lait chaud en continuant à fouetter. Filtrez au chinois et versez dans le moule. Mettez le moule dans un plat faisant office de bain-marie. Enfourez pour 40 minutes, en vérifiant que la température du bain-marie reste tiède. La crème est cuite quand la surface, légèrement dorée, résiste à la pression du doigt. Laissez un peu refroidir avant de placer le moule dans le réfrigérateur pour 2 heures environ. Démoulez la crème complètement froide. Si un peu de caramel reste collé au fond du moule, ajoutez 1 ou 2 cuillerées d'eau, faites bouillir et versez autour de la crème démoulée.



## Rumonière au fromage

Feuilles de brick, fromage emmental coupé en petits morceaux, fromage de chèvre (vous pouvez mettre d'autres de votre choix), saucisse de bœuf fumé coupée en lamelles (autre de votre choix), origan et basilic, fil alimentaire



Enduire à l'aide d'un pinceau les feuilles de brick avec de l'huile d'olive. Disposer en superposant les lamelles d'emmental, de saucisse et de fromage de chèvre, parsemer avec les herbes. Fermer les feuilles sous forme de bonbons et ficeler de chaque côté avec le fil alimentaire. Disposer sur une plaque huilée, passer encore une fois un pinceau d'huile dessus. Enfouir 15 mn à 180°. Servir chaud.











LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Vends appartement F3 de 62 m2 au RDC en plein centre d'Alger, au 03, rue Lemerrier, Alger, avec accessibilité à tous les services, stationnement, garantie, conviendrait parfaitement pour une activité

professionnelle ou habitation, voisinage tranquille.  
Prix : 11 000 000,00 DA négociable. - Contactez :  
0674 74 88 29

Aïn-Benian, v. F4, 1<sup>er</sup>, 95 m2, Px 1 420 u. -  
0550 575 023 F140340

D.-Ibrahim, V. bel 3, 1<sup>er</sup>, 2 façades, 85 m2.,  
Px 1 620 u. - 0550 575 023 F140340

Prom. immo. vend F2, F3, F4, dans promotion en cours de réalisation, à Aghribs (Azeffoun), avec belles vues sur mer. Tél.: 0551 82 50 13 -  
0560 33 00 41 F119902/B13

Vends 2 duplex F6, 1 F4 type haut standing, fini 100 %, dans 1 nouvelle résidence à Chéraga, Kaouch, côté du centre El-Quods. - 0770 25 68 04  
F140335

Ag. immobilière Express - Tizi-Ouzou -  
Tél.: 0554 24 82 95 - 0771 77 38 04 - Vend sur plan des F3 sup. 86 m2 à la Nille-Ville, Tizi-Ouzou, crédit bancaire au taux bonifié 1 % d'intérêts, F2 63 m2 à DBK (400-Logts), 1<sup>er</sup> étage. F119982/B13

Eurl promotion immobilière vend appartements F2, F3, F4, F5 à Tizi-Ouzou et Tizirt-sur-Mer, avec crédit bancaire au taux bonifié 1 % d'intérêts.  
Tél.: 0552 28 22 13 - 0550 97 85 25 F119960/B13

Société de promotion immobilière commercialise des appartements de haut standing, de types F3, F4, F5, dans une résidence gardée, à Chéraga.  
N° tél.: 0559 122 101 F416

LOCATIONS

Annaba - A louer immeuble récent de 4 étages, actuellement occupé par l'INSIM, situé sur le boulevard du 1<sup>er</sup>-Novembre ou sont situés banques nationales et étrangères, assurances et palais des finances. Libre à partir du 1<sup>er</sup> juillet.  
Tél.: 0771 57 83 24 NS

Bainem, p. à p. loue TJ F2, 4<sup>e</sup> étg, 3,5 u. -  
0559 050 293 F140345

S.-Fredj «P-Ouest», P. à p. loue F4 + jd, meubl. + b. équipé, «résid. F», 300 m/pg. - 0559 050 293  
F140345

Kh.-Boukhalfa, loue bel F4, 7<sup>e</sup>, asc., v. sr mr,  
Px 57 000 DA. - 0550 575 023 F140340

Loue F3, RDC, Baba-Hassen. Tél.: 0771 17 39 55  
F140278

Agence loue très belle villa neuve avec piscine, jardin fleuri, endroit chic, à Dély-Ibrahim. Px 45 u. nég. Tél.: 0552 79 67 17 F140337

VILLAS

Vends carcasse à Bouzaréah, à proximité du lycée Petit-Bois, surface 590 m2, 7 niveaux.  
Tél.: 0771 65 27 20 NS

Vends carcasse 120 m2, R+3, coop. immo. Bouzaréah. - 0541 86 21 31 F140296

LOCAUX COMMERCIAUX

Vends local, 130 m2, situé au 124, rue Didouche-Mourad, Alger. Téléphone : 0551 20 22 06 NS

Vds local 315 m2, Ben-Aknoun, Alger. -  
0559 88 18 78 F140344

PROSPECTIONS

Cherchons location villa A/piscine, apparts meublés, espace bureau 700 m2 sur Hydra, El-Biar, B.-Aknoun, D.-Ibrahim, Les Sources - 0550 64 37 97  
F140336

Cherche appartement, studio, pour location et vente, à Alger. - 0552 660 444 F140332

Cherche pour étranger appt, villa, locaux. -  
021 60 90 87 F140314

NECROLOGIE

PENSÉES

Douloureux le jour où tu nous as quittés, laissant un immense vide que le temps ne pourra jamais combler.

Maman  
Amgoud Djamilia

Cela fait deux ans, le 28 juin 2013, que tu es partie, mais toujours présente dans nos cœurs et nos esprits.

Ton mari, tes enfants Lynda, Kahina, Katia, Youva, Thanina, et Liza prient le Bon Dieu pour qu'il t'accueille dans Son Vaste Paradis.

Repose en paix, chère maman.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.



F119994/B13

RECRUTE

Lycée privé recrute pour la rentrée 2015-2016 une surveillante générale.

Le profil : surveillante générale à la retraite ou professeur à la retraite.

Envoyer CV au  
021.31.10.80

N.S.

**Entreprise de bâtiment, cherche pour ces chantiers à Alger, une location longue durée de 2 grues à montage rapide (ENMTP ou équivalent). Longueur de flèche 18 m Début du contrat (1<sup>re</sup> semaine de juin) Contact : 0560 93 30 53**

N.S.

Les saveurs les plus délicates du Ramadhan sont à



- Gâteaux (orientaux - occidentaux).  
- Pains et galettes.  
- Commandes spécifiques

Cité du 11-Décembre-1960 n°54, Dély-Ibrahim, Alger  
0555 85 63 20

Email : meliaalhambra@yahoo.fr

Décoration Jardins



Tous travaux d'espaces verts  
Gazon en plaques pour pelouses  
Réalisation de parcs et jardins  
Décoration intérieure et extérieure  
Conception de cascades  
Devis et plans gratuits  
Tél: 0770 884 901  
023 480 269  
decojardinsalgerie@gmail.com

AVIS DIVERS

Vous voulez réussir la tessdria de votre fille ?  
Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 NS

Réparation climatiseurs, machines à laver, frigidaire, à domicile. Tél.: 0770 22 06 28 - 0662 63 19 23 NS

Vends central clim. Frimaire, 44 kW, avec 2 condenseurs, état neuf, prix 55 u. nég.

Tél.: 0770 96 15 82 F127403

Ins. rép. clim., frigo, m. à laver. - 0665 72 79 73  
F417

Meubles & électroménager ! Tout crédit. -  
Enlèvement sans paiement. - 24 mois crédit sans intérêts. - Livraison immédiate. - Expo :  
Ô MARKET/SOLI  
- 16, rue H-B-Bouali. - Tél.: 0560 93 94 80/81 F456/B1

OFFRES D'EMPLOI

Salon de coiffure situé à Dély-Ibrahim cherche coiffeuse qualifiée.  
Téléphoner au : 0540 02 53 67 NS

Boutique, Kouba, recrute gérante + caissière. -  
0550 42 04 42 F140341

Cherche vendeuse mince et très dynamique, magasin robe et cosmétique, Alger, de 10h à 16h.  
TYél.: 0798 13 06 51 F140337

Imprimerie cherche offstettiste. - 0557 42 55 52 F140324

Cherche esthéticienne à Hydra. - 0560 099 811 F140315

RÉPARATION

machines à laver, réfrigérateurs, climatiseurs, à domicile.  
Tél.: 0553 00 07 48 - 0770 10 41 36 NS

CYLKA - Soins à domicile

A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée

• Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opératoires • Prélèvements, analyses et résultats  
• Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades • Circoncision.

Appelez-nous au : 0550 40 14 14

Réparation TV à domicile, toutes marques.  
Tél.: 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56  
NS

AVIS DE RECHERCHE

M. Kriba Ali, domicilié aux Eucalyptus, cité AADL, Bt n° 6, appt n° 11, daïra de Baraki, cherche demi-frère, né en France en 1951, de père algérien et de mère française. Nom du père Kriba Grine. - Pour tout renseignement, veuillez contacter cette adresse. - Tél.: 0771 26 68 27

Restaurant à Alger cherche cuisinier, aide-cuisinière. Tél.: 0540 62 50 40  
NS

SOIR DE LA FORMATION

IMA forme en prise de vue, montage, site web, infographie, Java, C#, Delphi, Internet, bureautique, vidéosurveillance, électricité bâtiment, maintenance (photocopieurs, micros, smartphones, tablettes), électronique, installation des réseaux, routeurs, switch, Autocad, 3DSMax. - 0551 95 90 00 F363/B1

FORMATION MÉDICALE ECG, ÉCHOCARDIOGRAPHIE. - Pour plus d'information, veuillez nous contacter sur notre site web : contact@imfsalgerie.com - Mob.: 0774 22 17 75 - Fax :  
021 30 05 32 F140310

ITCAD lance une formation des techniques d'application des peintures décoratives nouvelle génération (stucco, perlato, etc.). - Femme, homme intéressé(e), contactez :  
Tél.: 026 19 40 64 - 0770 88 74 43 - 0550 90 93 37 F119996/B13

SOS... SOS... SOS...

Malade cherche, très urgent, médicament :  
NORDILET  
5 mg/1,5 ml. Tél.: 0557 27 32 46

Enfant malade cherche des couches 3<sup>e</sup> âge.  
Contacter tél.:  
0553 41 39 11

Malade cherche couches pour adultes. Tél.: 0550 31 24 35  
Urgent : petite fille de 6 ans, malade (tumeur du rein)

cherche médicament :  
ACTIMONYCINE D, 5 mg,  
1,1 cc° - Contacter M. Mokhtari  
au : 0553 57 13 34



# Comme il est loin, le musée !

Ils sont partout, ils attaquent de tous les côtés, au sud, au nord, à l'ouest, et à l'est, ils attaquent sur les quatre points cardinaux et en leur centre, se promènent entre Kobané et Ramadi, avec une mobilité et une puissance de feu impressionnantes. Spontanément, des milices islamistes font leur allégeance aux divers points du «croissant stérile», et la sinistre Al-Qaïda fait patte de velours, si j'ose dire. Pour faire tout ceci, et plus encore, Daesh a besoin d'une logistique que seuls des Etats peuvent posséder, et tous les analystes censés ne cessent de nous le répéter. Alors, la question est de savoir quand ce trio infernal, Etats-Unis, Arabie Saoudite, Qatar, va-t-il mettre fin à ce jeu trouble et dévastateur, qui fait de cette partie du monde un vrai champ de mines ? Serait-il possible de bombarder Mossoul, comme on le fait pour Sanaâ, et verser aux pertes et profits les éventuelles victimes pas si innocentes qu'il n'y paraît ? On ne va quand même pas nous dire que l'opération «Tempête décisive» déclenchée par les Saoudiens au Yémen, avec l'appui des avions ravitailleurs américains notamment, ne peut pas se réaliser contre «l'Etat islamique» ! Obama qui fait de grands discours dans les églises, même s'il chante faux, et quand il parle aux musulmans d'un islam qu'ils ont oublié, ne pourrait-il pas juste tirer un peu sur la bride ?

Non, ce n'est pas encore à l'ordre

du jour, et Obama vient de nous le confirmer, sur un air de gospel, à partir d'une chaire d'Eglise, celle d'une religion où l'on n'a pas les yeux rivés au ciel. Même s'ils ne sont pas tout à fait conformes à ceux qu'Obama prête à Dieu, les Etats-Unis ont leurs «propres plans» et ils travaillent à les réaliser «selon des voies» moins mystérieuses que celles évoquées à Charleston. Comme il l'aurait fait pour le discours euphorisant du Caire, le pape Pie VII aurait répliqué au sermon de Charleston par les mêmes expressions utilisées jadis pour Napoléon : «Comediante ! Tragediante !» Le même jour, à des milliers de kilomètres de là, un homme se faisait exploser dans une mosquée chiite de Koweït-City, après avoir annoncé qu'il allait «rompre le jeûne avec le Prophète». Ce vendredi encore, des estivants européens se faisaient mitrailler sur une plage de Tunisie, provoquant un exode massif des touristes. Là aussi, ces sempiternelles réactions de déni : «non ! L'islam n'a rien à voir», et on récite pour preuve un verset idoïne sur le fait d'ôter une vie sans raison, qui équivaut à tuer l'humanité entière. Simplement, on oublie que ceux qui commettent ces horreurs en ont plein le carquois de versets et hadiths, qui signifient autre chose pour eux et qui justifient leurs actions néfastes au nom de l'Islam.

La veille de l'attentat-suicide

contre une mosquée chiite, dont l'auteur serait un Saoudien, les autorités koweïtiennes ont fait fermer les bureaux de la chaîne satellitaire Wissal, pour incitation à la haine communautaire et apologie du terrorisme. Quelques jours avant cet attentat, la chaîne avait notamment reproduit des twitts, incitant à s'attaquer aux lieux de culte chiïtes, ou husseinyate. De son côté, le blogueur saoudien, Hassan Ferhane Maliki, a ironisé sur les déclarations du gouvernement saoudien affirmant que *Wissal* et une chaîne similaire *Safa* avaient des propriétaires fantômes. «Comment peut-on admettre qu'une chaîne émettant du centre de Riyadh soit aux mains de propriétaires fantômes, inconnus des autorités ?» a-t-il posté sur Twitter. Pour lui, il suffirait juste de publier les noms des propriétaires de ces chaînes pour que leur nuisance baisse de moitié et que la violence cède en intensité. Sur le même registre, le blogueur accable les autorités de son pays en affirmant que l'extrémisme religieux n'est pas l'apanage de l'Etat islamique. «Daesh n'est que la pointe acérée d'une lance très longue. Les origines, les symboles, l'histoire et le discours de l'extrémisme sont connus. Le problème est qu'il est interdit de dénoncer ouvertement cet extrémisme et de lui demander des comptes, et que ceux qui le connaissent assez sont muselés.»

Autrement dit, des chaînes comme *Wissal* peuvent propager un discours d'intolérance et de violence à partir du royaume, mais pas le blogueur, qui appelle à la raison et au respect de la diversité des opinions. Un tantinet plus optimiste, un autre chroniqueur décrié, Khaled Mountassar, revient sur les «nouvelles» formes d'interrogatoire et d'exécution médiatisées par Daesh. Il raconte qu'il en a rencontré les origines lors d'un séjour dans la



Par Ahmed Halli  
halliahmed@hotmail.com

capitale hollandaise, Amsterdam, où il a visité un site historique très particulier, le «musée de la torture». Dans ce musée, il a vu les instruments les plus diversifiés et les plus ingénieux, conçus pour arracher des aveux, exorciser, ou punir de la façon la plus cruelle, ce qui prouve que là encore, les intégristes d'aujourd'hui n'ont rien inventé. Tous ces instruments utilisés jadis en Europe, pour réprimer et faire taire les voix de la liberté, n'ont réussi qu'à renforcer l'attachement à ces libertés dans ces pays, souligne le médecin-chroniqueur égyptien. Mais en attendant que Daesh et ses outils soient relégués au musée, Khaled Mountassar est la cible d'une violente campagne islamiste. Simplement parce qu'il a osé émettre des doutes sur la question des «supplices du tombeau», considérée par certains comme l'un des piliers de la foi, tout autant que le voile de la femme. Comme le musée est encore loin !

A. H.

**Le Soir sur Internet :**  
<http://www.lesoirdalgerie.com>  
**E-mail :** [info@lesoirdalgerie.com](mailto:info@lesoirdalgerie.com)

## REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DU SOIR D'ALGÉRIE

**VOUS ÊTES JOURNALISTE CONFIRMÉ(E) ?  
VOUS SOUHAITEZ DÉBUTER DANS CETTE  
MAGNIFIQUE PROFESSION ?**

Envoyez votre CV à : [lesoirdalgerie@yahoo.fr](mailto:lesoirdalgerie@yahoo.fr)

Il sera exigé une maîtrise parfaite de la langue française,  
le sens de l'initiative et une disponibilité totale.

## POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

[hlaalam@gmail.com](mailto:hlaalam@gmail.com)  
[@hakimlaalam](https://twitter.com/hakimlaalam)



## En finir avec les mandataires du commerce informel de Dieu !

Démissions en cascade à TAJ, le parti de Amar Ghoul. Pour une fois, je ne suis pas contre le fait de mettre les ...

...Voiles !

Tout le problème est là ! Nous cherchons des vertus extraordinaires au ministre des Affaires religieuses. Nous nous extasions sur son progressisme notoire. Nous nous pâmons devant son ouverture d'esprit. Et nous le couvrons de toutes les louanges possibles, comme des sortes de talismans censés nous protéger contre les «durs» du fait religieux. Nous passons notre temps à guetter un ministre plus «engagé» démocratiquement que les précédents dans l'auto-rassurage collectif. Alors qu'il serait tellement plus simple d'accomplir enfin le seul acte sensé en terre de passions religieuses : définitivement séparer le politique du divin. Ramener la foi à son extraordinaire dimension, celle de l'individu avec son potentiel Dieu. Privatiser la croyance pour en finir avec le collectivisme salafiste ! Car, enfin, on ne peut pas décemment passer sa vie à scruter l'intensité du bleu des yeux de Mohamed Aïssa, guetter que sortent de sa divine et sucrée bouche des paroles 100% miel, et parfois s'inquiéter d'y déceler des parties, au fond

du pot, qui ne répondent pas exactement à la notice affichée sur l'étiquette. Dans plusieurs pays, entre autres aux Comores, le concept d'une mosquée sans imam, un lieu de prière sans intermédiaire entre le priant et le prié, Dieu, fait son petit bonhomme de chemin. Si l'on peut se passer d'imam, on peut se passer de ministre. Et l'on supprime ainsi sur la durée, de manière salvatrice pour la foi individuelle, la longue chaîne des «intermédiaires» des «mandataires» qui grenouillent dans le «marché» informel du religieux. Moins de relais ! Plus de communications individuelles directes ! Allez vers le «je prie» et en finir progressivement avec le «nous prions». La cité doit être gérée par l'Etat élu. Et l'Etat et ses démembrements gouvernementaux et de gestion quotidienne ne sont pas élus par Dieu, mais par des hommes, vous et moi. La Constitution réformée, revue, corrigée, biffée, réécrite, devrait – c'est un rêve – redonner au citoyen-croyant son intimité avec Dieu, son droit à un isolement inviolable, son accès à une passerelle vers le divin. Mais une passerelle conçue pour un individu, car avec plus de charge, elle s'effondrerait. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.